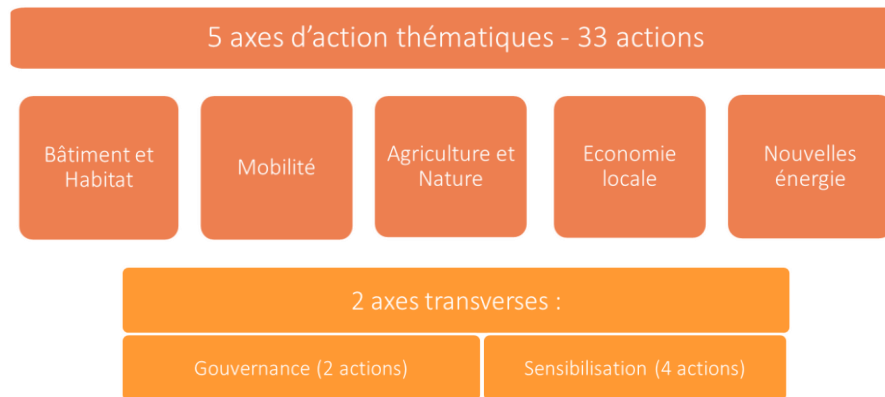


Plan Climat Air Energie Territorial de Marne et Gondoire

Plan d'actions



A. Gouvernance

- A.1 Créer un conseil citoyen pour le climat
- A.2 Financer, mettre en œuvre et évaluer le PCAET

B. Bâtiment et habitat

- B.1 Accompagner les citoyens dans la rénovation énergétique de leurs logements
- B.2 Réduire la précarité énergétique
- B.3 Réduire le gaspillage dans les établissements scolaires
- B.4 Densifier l'urbanisme et faire des nouvelles constructions environnementalement exemplaires et socialement innovantes
- B.5 Réduire la consommation énergétique de l'éclairage public et des bâtiments communaux et intercommunaux
- B.6 Améliorer les usages du bâti privé, commercial et tertiaire

C. Mobilité et transports

- C.1 Mieux connaître les déplacements sur le territoire
- C.2 Réduire les obligations de se déplacer
- C.3 Renforcer l'attractivité des transports en commun
- C.4 Faciliter l'intermodalité en intégrant toutes les alternatives de mobilité dans des points de rencontre stratégiques
- C.5 Améliorer l'usage de la voiture pour lutter contre l'autosolisme
- C.6 Faciliter l'acquisition et l'usage des véhicules moins polluants
- C.7 Réviser et mettre en œuvre le Schéma Directeur des Liaisons Douces
- C.8 Réduire l'exposition aux polluants atmosphériques liés aux transports

D. Agriculture et Nature

- D.1 Favoriser les techniques agricoles les plus « vertueuses » avec un accompagnement de proximité
- D.2 Elaborer un projet alimentaire territorial (PAT)
- D.3 Accroître les capacités de rétention carbone du territoire
- D.4 Faciliter l'adaptation au changement climatique et la récupération des eaux pluviales
- D.5 Agir pour la qualité de l'air face aux polluants liés aux pesticides
- D.6 Soutenir l'innovation et l'évolution des cultures
- D.7 Développer la nature en ville et en faire un vecteur de lien social

D.8 Agir pour la préservation de la biodiversité

E. Economie Locale

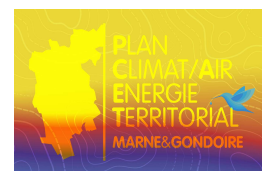
- E.1 Soutenir le développement d'offres de formation en lien avec les filières durables et les éco-activités
- E.2 Réduire le bilan carbone des zones d'activité
- E.3 Développer l'économie circulaire et les mutualisations, entre entreprises comme entre particuliers
- E.4 Rendre les acteurs publics exemplaires dans leurs achats
- E.5 Soutenir les commerces de proximité et le développement d'une offre permettant une consommation plus responsable
- E.6 Réduire la production de déchet et optimiser leur gestion dans une perspective zéro carbone

F. Nouvelles énergies

- F.1 Exploiter le potentiel solaire du territoire et étudier la possibilité d'un projet citoyen
- F.2 Exploiter les ressources en chaleur fatale
- F.3 Identifier les potentiels en géothermie du territoire et intégrer cette ressource dans les grands projets d'aménagement
- F.4 Développer l'utilisation de la biomasse et la méthanisation en valorisant toutes les ressources disponibles sur le territoire
- F.5 Favoriser un éolien alternatif et étudier le potentiel en hydroélectricité

G. Sensibilisation

- G.1 Organiser la sensibilisation des habitants du territoire à l'empreinte carbone de leur mode de vie et aux alternatives existantes
- G.2 Sensibiliser les enfants et mieux intégrer les enjeux climat- environnement dans le parcours éducatif des jeunes générations
- G.3 Sensibiliser les acteurs économiques sur les enjeux climat-énergie et la RSE
- G.4 Mettre en œuvre un plan de formation des élus et des services



Priorité : **1**

> CTE Orientation 1



Contexte :

Afin de mettre en œuvre le PCAET et d’animer la transition écologique sur le territoire, il est nécessaire d’impulser une dynamique en impliquant différents acteurs du territoire. L’objectif de cette action est de créer le réseau qui permettra d’associer, les entreprises, associations et citoyens à la démarche du PCAET tout au long de sa mise en œuvre.



Porteur :

CA Marne et Gondoire



Bénéfices Climat-Air-Energie

Adaptation au changement climatique			
Amélioration de la qualité de l'air			
Réduction de la consommation d'énergie			
Réduction des émissions de GES			
Energies renouvelables			
Mobilisation et sensibilisation des acteurs			



Mesures

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Mesure supplémentaire
A.1.1	Créer un conseil citoyen pour le climat	X						



Indicateurs de résultat et objectifs associés

Indicateurs de résultat	Objectifs
Nombre d'instance/an Nombre de citoyens inscrits	1 instance par semestre 40 citoyens



Operations et politiques liées



Préconisations environnementales



Budget estimé

Investissement Fonctionnement (total réparti sur 6 ans)
60 000 €



Ressources utiles

Programme boost éco citoyen porté par le consortium associatif (alternatiba-bleu blanc zebre -territoire en transition - ...)
<https://www.conseils-de-developpement.fr/boite-a-outils/>
 PCAET de Mulhouse Sud Alsace (<https://www.mulhouse-alsace.fr/environnement/plan-climat>)

Description et pistes d'action

L'action consiste en la création d'une instance nommée « conseil citoyen pour le climat » composée d'un groupe représentatif d'acteurs du territoire (citoyens, associations, entreprises, agriculteurs, élus, techniciens, ...) pour favoriser l'expression et la participation active de tous les acteurs du territoire concernant la politique Air-Energie-Climat du territoire. Sa composition, ses missions, ses modes d'actions, les outils mis à sa disposition seront précisés dans une charte (ou un règlement intérieur).



Calendrier :

Court terme



Role de la CA :

Anime



Pilote/Service en charge :

Environnement



Partenaires :

ADEME, associations, citoyens

Indicateur de suivi	Objectif
Nombre d'instance/an Nombre de citoyens inscrits	1 instance par semestre 40 citoyens
Moyens humains	Moyens financiers



Priorité : 1



Contexte :

La mise en œuvre du PCAET requiert d'importants moyens financiers pour être à la hauteur des enjeux air – énergie – climat. Cette action vise notamment à donner toutes les cartes en main au territoire pour assurer cette mise en œuvre, en tirant parti de tous les systèmes de financement qui lui sont accessibles. De plus, le PCAET devra être suivi tout au long de sa mise en œuvre et évalué à mi parcours au bout des 6 ans de mise en œuvre.



Porteur :

CA Marne et Gondoire



Bénéfices Climat-Air-Energie

Adaptation au changement climatique			
Amélioration de la qualité de l'air			
Réduction de la consommation d'énergie			
Réduction des émissions de GES			
Energies renouvelables			
Mobilisation et sensibilisation des acteurs			



Mesures

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Mesure supplémentaire
A.2.1	Mener une veille active sur les différents financements possibles pour renforcer le budget de la politique climat-air-énergie	X	X	X	X	X	X	
A.2.2	Suivre la mise en œuvre du PCAET et évaluer les résultats	X	X	X	X	X	X	



Indicateurs de résultat et objectifs associés

Indicateurs de résultat	Objectifs
Moyens supplémentaires obtenus Suivi et évaluation du PCAET	Candidature et/ou usage de tous les dispositifs identifiés PCAET suivi et évalué



Operations et politiques liées

Contrat de transition écologique



Préconisations environnementales



Budget estimé

Investissement Fonctionnement (total réparti sur 6 ans)

0 € 90 000 €







Ressources utiles



Certificat d'Economie d'Énergie (CEE), Contrat de Performance Énergétique (CPE), Fonds (PIA, appels à projets ADEME, FEDER, LEADER, FSE), TCFE, investissement participatif, inventaire des dispositifs financiers accessibles aux collectivités seine-et-marnaises

Mesure A.2.1 Mener une veille active sur les différents financements possibles pour renforcer le budget de la politique climat-air-énergie

Description et pistes d'action

1. Mener une veille active sur les différents financements possibles
 - Vente de Certificat d'Économie d'Énergie (suivi d'un indicateur en kWh/cumac valorisé par an),
 - Contrat de Performance Énergétique, réflexion sur un service public d'efficacité énergétique,
 - Mobilisation de fonds français (PIA, Appels à projets ADEME, ...) et européens (FEDER, LEADER, FSE) et participation aux projets européens lancés par des réponses à des appels à projets (ex : H2020, UIA, INTERREG, Life, CEF, ...),
2. Mener une veille active sur les dispositifs d'accompagnement et de labélisation comme le label CIT'ERGIE de l'ADEME
3. Renforcer le budget climat air-énergie en y affectant les économies d'énergie réalisées ou des recettes dédiées:
 - Utiliser des sommes équivalentes aux redevances de concession, les TCFE, l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux, certificat d'économie d'énergie (selon les ressources et compétences de la collectivité) pour financer les actions du PCAET,
 - Identifier les économies réalisées grâce à des actions de maîtrise de l'énergie ou d'efficacité et affectation de tout ou partie de ces "recettes" au budget de la politique énergétique,
4. Favoriser l'investissement participatif via l'émergence de projets citoyens





 Calendrier :	Court terme
 Role de la CA :	Met en oeuvre
 Pilote/Service en charge :	Environnement
 Partenaires :	SDESM, SEME, ADEME



Indicateur de suivi	Objectif
temps minimum consacré à la veille Moyens identifiés utilisés	2 jours/mois 100%
Moyens humains	Moyens financiers
	

Mesure A.2.2 Suivre la mise en oeuvre du PCAET et évaluer les résultats

Description et pistes d'action

- Dispositif de suivi + rapport annuel sur l'état d'avancement du plan climat qui sera présenté au Comité de Pilotage du PCAET.
- Chaque porteur d'action réalise un suivi de son action à l'aide des indicateurs associés à chaque action. L'animateur PCAET agrège les différents indicateurs de suivi et communique ces résultats
 - Un comité de pilotage se réunit tous les 6 à 9 mois pour suivre la mise en oeuvre du PCAET.

 Calendrier :	Court terme
 Role de la CA :	Met en oeuvre
 Pilote/Service en charge :	Environnement
 Partenaires :	Conseil pour le climat, communes

Indicateur de suivi	Objectif
Nombre de réunions du COPIL Bilan mi-parcours à 3 ans Evaluation à 6 ans	2 réunions de pilotage par an 1 bilan réalisé à 3 ans 1 évaluation réalisée à 6 ans
Moyens humains	Moyens financiers
	



Priorité : **1**

> CTE Orientation 1



Contexte :

Les logements représentent 37% de la consommation d'énergie finale du territoire et 30% des émissions de gaz à effet de serre. Dans le secteur du bâtiment, le premier usage qui consomme de l'énergie et émet des gaz à effet de serre est le chauffage. Travailler sur la rénovation thermique du bâti assure une forte réduction de la consommation d'énergie. Cette action vise à impliquer tous les acteurs travaillant sur la question afin de proposer un accompagnement clair et des solutions efficaces et peu onéreuses aux habitants du territoire.



Porteur :

CA Marne et Gondoire



Bénéfices Climat-Air-Energie

Adaptation au changement climatique			
Amélioration de la qualité de l'air			
Réduction de la consommation d'énergie			
Réduction des émissions de GES			
Energies renouvelables			
Mobilisation et sensibilisation des acteurs			



Mesures

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Mesure supplémentaire
B.1.1	Mettre en place un service public de proximité pour accompagner les citoyens dans la rénovation énergétique de leurs logements	X	X	X	X	X	X	
B.1.2	Travailler avec les professionnels du bâtiment pour optimiser le rapport qualité/performance/prix des offres				X	X	X	
B.1.3	Soutenir financièrement la rénovation énergétique	X	X					



Indicateurs de résultat et objectifs associés

Indicateurs de résultat	Objectifs d'ici fin 2025	Référence 2019
Nombre de logements individuels et collectifs rénovés (montée en charge progressive)	4900 logements rénovés	800 GWh
Baisse de la consommation d'énergie du résidentiel	2000 chaudières remplacées	112 000 tCO2e
Baisse des émissions de gaz à effet de serre du résidentiel	-50GWh par rapport à 2015	
	-7000 tCO2e par rapport à 2015	



Operations et politiques liées

PLH, CUS



Budget estimé

Investissement Fonctionnement (total réparti sur 6 ans)
450 000 €



Ressources utiles

Label Énergie + Carbone – (E+C-), dispositif SARE, Plateforme de mise en relation des particuliers et des professionnels du bâtiment de BTP77 : <https://www.77.batireco.fr/>



Préconisations environnementales





Les travaux peuvent avoir de nombreuses conséquences néfastes sur l'environnement, pour les éviter ou les réduire il s'agira ici de :


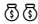
- Faire appel à des associations ou des écologues pour inventorier les zones à risques vis-à-vis de la faune (chauves-souris et hirondelles notamment),
- Inventorier les éléments architecturaux caractéristiques du territoire pour éviter de les détruire (matériaux locaux, clos-masures etc.),
- Employer des équipements de prévention des nuisances sonores et olfactives et de pollution de l'air,
- Anticiper la hausse ponctuelle de production de déchets pour mieux les valoriser.

Mesure B.1.1 Mettre en place un service public de proximité pour accompagner les citoyens dans la rénovation énergétique de leurs logements

Description et pistes d'action

Création d'un espace information-énergie qui devra offrir des informations sur les techniques de rénovation et sur la qualité climatique des différents types de chauffage, les dispositifs d'aides existants, les économies réalisables, les professionnels retenus par la collectivité comme sérieux (notamment sur la base de leurs certifications), la construction écologique individuelle, collective comme industrielle.
Ce service doit aussi proposer aux personnes intéressées un accompagnement individualisé à la rénovation de leur logement et de leur chauffage (conseils, financements, aides ANAH, aides techniques, liens vers les entreprises locales, préconisations pour le suivi des travaux, incitation à l'emploi de matériaux biosourcés).





	Calendrier :	Court terme
	Rôle de la CA :	Anime
	Pilote/Service en charge :	Logement / habitat
	Partenaires :	Seine et Marne Environnement (SEME)



Indicateur de suivi	Objectif
Nombre de contact / Nombre de connexion / Nombre de dossier	Service d'accompagnement mis en place
Moyens humains	Moyens financiers
	

Mesure B.1.2 Travailler avec les professionnels du bâtiment pour optimiser le rapport qualité/performance/prix des offres

Description et pistes d'action

- Etablir une liste/ un réseau de professionnels du bâtiments spécialisés dans la rénovation et les nouvelles énergies domestiques
- Travailler pour cela avec les différents et notamment la Fédération départementale du bâtiment et sa plateforme www.77.batireco.fr
- Négocier des offres de groupe auprès de ces professionnels, sur appel d'offres, afin de réduire les coûts de la rénovation pour les propriétaires.
- Proposer des relectures de contrats et préconisations
- Publier les retours de satisfaction des propriétaires, sur les travaux effectués par les entreprises.
- Travailler avec les magasins de bricolage et les associations afin d'organiser des ateliers de formation des particuliers à l'auto-rénovation.





	Calendrier :	Court terme
	Rôle de la CA :	Suit
	Pilote/Service en charge :	Logement / habitat
	Partenaires :	SEME, BTP77, associations


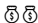
Indicateur de suivi	Objectif
Nombre d'entreprises locales présentes sur la plateforme de rénovation, nombre d'offres groupées négociées, nombre de	2 Ateliers d'auto rénovation réalisés par an, 5 acteurs mobilisés (type Leroy Merlin...)
Moyens humains	Moyens financiers
	

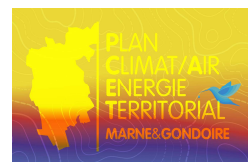
Mesure B.1.3 Soutenir financièrement la rénovation énergétique

Description et pistes d'action

- Développer les aides financières pour les travaux de rénovation énergétique.
- Maintenir l'exonération de la part intercommunale de la taxe foncière en fonction des travaux faits en matière d'amélioration énergétique de l'habitat et étendre à tout le territoire la modulation de la part communale,
- Prendre en compte, pour ces aides, l'auto-construction et l'auto-rénovation, sur la base de visites de chantier et de factures de matériaux.

	Calendrier :	Moyen terme
	Rôle de la CA :	Anime
	Pilote/Service en charge :	Logement / habitat
	Partenaires :	ANAH, Département, bailleurs, communes

Indicateur de suivi	Objectif
Nombre de subventions supplémentaires accordées (abondement de l'ANAH) 500 euros par dossier	50 dossiers/an
Moyens humains	Moyens financiers
	



Priorité : 1



Contexte :

La mauvaise isolation des bâtiments engendre une surconsommation d'énergie, accompagnée d'un inconfort thermique, en hiver comme en été. Cet inconfort est accentué lorsque les ménages ne parviennent pas à subvenir à leurs besoins énergétiques élémentaires, en raison de l'inadaptation de leurs ressources ou de leurs conditions d'habitat. Cette action vise à coupler l'objectif de réduction des consommations d'énergie des logements avec la réduction de ces situations de précarité énergétique.



Porteur :

CA Marne et Gondoire



Bénéfices Climat-Air-Energie			
Adaptation au changement climatique			
Amélioration de la qualité de l'air			
Réduction de la consommation d'énergie			
Réduction des émissions de GES			
Energies renouvelables			
Mobilisation et sensibilisation des acteurs			



Mesures

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Mesure supplémentaire
B.2.1	Identifier les ménages en difficulté et leur proposer un accompagnement adapté	X	X	X				
B.2.2	Inciter les bailleurs sociaux à améliorer la qualité énergétique de leurs logements	X	X	X				
B.2.3	Mettre en place dans le « Permis de louer » des conditions de qualité énergétique				X	X	X	
B.2.4	Lancer une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)	X	X	X				



Indicateurs de résultat et objectifs associés

Indicateurs de résultat	Objectifs	Référence 2019
Baisse du taux de vulnérabilité énergétique pour le logement	Moins de 12%	16,4%



Operations et politiques liées

PLH, PLU, CUS avec les bailleurs sociaux



Préconisations environnementales



Budget estimé

Investissement Fonctionnement (total réparti sur 6 ans)
 100 000 - 250 000 €







Ressources utiles



Fonds d'aide au relogement d'urgence

Mesure B.2.1 Identifier les ménages en difficulté et leur proposer un accompagnement adapté

Description

Mieux caractériser les situations de précarité.
Animer des campagnes d'information inclusives envers les publics plus précaires
Caractériser les situations pour rechercher d'autres types de financements (chantiers solidaires, micro prêt...) Développer de nouveaux accompagnements (dispositif SLIME par exemple)





 Calendrier :	Court terme
 Role de la CA :	Suit
 Pilote/Service en charge :	Service pour l'aide à la rénovation énergétique
 Partenaires :	SEME, MDS (maisons des solidarités), CCAS



Indicateur de suivi	Objectif
Nombre de ménages accompagnés	50 par an
Moyens humains	Moyens financiers
	

Mesure B.2.2 Inciter les bailleurs sociaux à améliorer la qualité énergétique de leurs logements

Description

A préciser en partenariat avec les bailleurs sociaux, en lien vec la charte aménagement durable





 Calendrier :	Moyen terme
 Role de la CA :	Suit
 Pilote/Service en charge :	Logement / habitat
 Partenaires :	Bailleurs sociaux, AORIF



Indicateur de suivi	Objectif
A préciser	A préciser
Moyens humains	Moyens financiers
	

Mesure B.2.3 Mettre en place dans le « Permis de louer » des conditions de qualité énergétique

Description

Expérimenter un permis de louer, intégrant des critères de performance énergétique





 Calendrier :	Court terme
 Role de la CA :	Anime
 Pilote/Service en charge :	Logement / habitat
 Partenaires :	Services de l'Etat, syndicats de copropriété, Agences immobilières, Opérateurs spécialisés



Indicateur de suivi	Objectif
Mise en place expérimentation	Experimentation mise en place
Moyens humains	Moyens financiers
	

Mesure B.2.4 Lancer une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

Description

Les opérations programmées forment le cadre privilégié des actions menées par les collectivités territoriales en partenariat avec l'Anah, sur des secteurs et/ou des publics cibles. Une étude pré opérationnelle sur la mise en place d'une OPAH ou PIG permettra de préciser le projet. Le PLH a permis de pré repérer les poches d'habitat privé dégradé. Les opérations OPAH et/ou PIG constituent une action du PLH visant à accompagner les projets de requalification ou de réhabilitation d'un périmètre d'habitat dégradé

 Calendrier :	Court terme
 Role de la CA :	Anime
 Pilote/Service en charge :	Logement / habitat
 Partenaires :	ANAH, Organismes HLM, Communes, CD77

Indicateur de suivi	Objectif
Réalisation étude OPAH/PIG et lancement de la démarche	Etude réalisée et OPAH ou PIG lancé
Moyens humains	Moyens financiers
	



Priorité : **1**



Contexte :

Les établissements scolaires peuvent être un lieu pour impulser une dynamique de sobriété et d'efficacité énergétique sur tout le territoire. Travailler sur la sobriété énergétique avec tous les élèves peut permettre de diffuser les bonnes pratiques sur le territoire. De plus, il s'agit de bâtiments souvent très consommateurs et l'urgence de mieux les isoler pour augmenter le confort d'hiver et d'été est de plus en plus palpable avec notamment la fermeture de certains établissements lors des épisodes caniculaires de juin 2019.



Porteur :

CA Marne et Gondoire



Bénéfices Climat-Air-Energie			
Adaptation au changement climatique			
Amélioration de la qualité de l'air			
Réduction de la consommation d'énergie			
Réduction des émissions de GES			
Energies renouvelables			
Mobilisation et sensibilisation des acteurs			



Mesures

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Mesure supplémentaire
B.3.1	Réduire les consommations des écoles en faisant bénéficier les établissements des économies ainsi faites		x	x	x	x	x	



Indicateurs de résultat et objectifs associés

Indicateurs de résultat	Objectifs	Référence 2019
Consommation énergétique du tertiaire Réduction des émissions du tertiaire	-15GWh par rapport à 2015 -1 800 tCO2e	500 GWh 49 000 tCO2e



Operations et politiques liées



Préconisations environnementales



Budget estimé

Investissement Fonctionnement (total réparti sur 6 ans)
60 000 €



Ressources utiles

Label E3D, dispositifs CUBE.S, Watty, Ecoloustics
 CEE, Certificats d'économies d'énergie

Description

-Analyser les consommations de fluides sur les 3 dernières années, et en chiffrer le coût moyen.
 -Organiser des formations pédagogiques sur le climat et les bons gestes, avec le corps enseignant et le monde associatif.
 -Faire signer par l'équipe municipale, les personnels scolaires ou faire valider en conseil d'école/d'tablisement une convention prévoyant que les économies monétaires faites sur l'année seront reversées à l'école, pour des projets pédagogiques attirants.
 -Informers les parents de l'opération, et leur offrir, dans le même temps, des sensibilisations.
 -Organiser une émulation sur ce thème, entre les écoles du territoire.
 -En fin d'année, remettre officiellement aux élèves le « chèque » correspondant aux économies faites, lors d'une cérémonie festive, valorisant les efforts réalisés.
 Encourager les établissements scolaires (écoles, collèges, lycées) à viser le label "E3D - École/Établissement en démarche de développement durable". Les accompagner dans cette démarche



Calendrier :

Moyen terme



Role de la CA :

Anime



Pilote/Service en charge :

Environnement/Politique de la ville



Partenaires :

Educ.Nat., association de parents d'élèves, SEME , SDESM

Indicateur de suivi	Objectif
Nombre d'écoles participant, économies d'énergie réalisées	10 établissements engagés dans une démarche de réduction des consommations énergétiques
Moyens humains	Moyens financiers



Priorité : **1**



Contexte :

D'ici 2024, 1173 nouveaux logements par an sont prévus sur le territoire ainsi qu'un développement du tissu économique. L'aménagement de l'ensemble du territoire doit être réfléchi pour faciliter les comportements les moins émetteurs et renforcer la résilience du territoire, notamment face au changement climatique. Cette action a pour but de renforcer la prise en compte de ces paramètres. De plus, les nouvelles constructions sont l'opportunité d'intégrer les enjeux climat air énergie dès la conception du bâtiment et d'inciter les futurs résidents à adopter des comportements vertueux. Cette action vise à agir auprès de tous les acteurs impliqués dans la construction de logements pour intégrer ces enjeux, au delà des réglementations thermiques en vigueur.



Porteur :

CA Marne et Gondoire



Bénéfices Climat-Air-Energie			
Adaptation au changement climatique			
Amélioration de la qualité de l'air			
Réduction de la consommation d'énergie			
Réduction des émissions de GES			
Energies renouvelables			
Mobilisation et sensibilisation des acteurs			



Mesures

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Mesure supplémentaire
B.4.1	Limiter l'impact environnemental de l'urbanisation du territoire et anticiper les besoins en compensation	X	X	X	X	X	X	
B.4.2	Développer les énergies nouvelles dans le bâti	X	X	X	X	X	X	
B.4.3	Favoriser les projets de construction performants et étudier la mise en place d'une charte d'aménagement durable	X	X	X	X	X	X	



Indicateurs de résultat et objectifs associés

Indicateurs de résultat	Objectifs
Nouvelles Constructions allant plus loin que la réglementation thermique Consommation des espaces ouverts Part des nouvelles constructions utilisant des biomatériaux	50% des nouvelles constructions



Operations et politiques liées

PLU, PLH, SCOT, SDRIF



Préconisations environnementales



Budget estimé

Investissement Fonctionnement (total réparti sur 6 ans)
60 000 €







Ressources utiles




CEE, Certificats d'économies d'énergie

Mesure B.4.1 Limiter l'impact environnemental de l'urbanisation du territoire et anticiper les besoins en compensation

Description

Etude prospective sur le territoire :
 -des besoins futurs liés aux nouvelles urbanisations (consommation prévisionnelle d'espaces ouverts, par typologie de milieux)
 -de l'impact prévisionnel
 -du foncier mobilisable pour les éventuelles compensations
 -expertise écologique (inventaires)





 Calendrier :	Court terme
 Role de la CA :	Anime
 Pilote/Service en charge	Stratégie et développement du territoire
 Partenaires :	SAFER, AEV, département ARB




Indicateur de suivi	Objectif
Réalisation de l'étude prospective	étude réalisée
Moyens humains	Moyens financiers
	 

Mesure B.4.2 Développer les énergies nouvelles dans le bâti

Description

-Favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables pour les nouveaux logements (dont le solaire photovoltaïque).
 -Inciter la réalisation d'études sur la géothermie en amont des grands projets immobiliers (immeubles, bâtiments collectifs...)
 -Limiter le recours à la climatisation et promouvoir ses alternatives (notamment le puits canadien).
 -Etudier pour tout ensemble immobiliser la possibilité de création de réseaux de chaleur.





 Calendrier :	Court terme
 Role de la CA :	Anime
 Pilote/Service en charge	Développement économique, Stratégie et développement
 Partenaires :	Architectes, maitres d'ouvrage, entreprises BTP, artisans, bailleurs sociaux, acteurs publics, CAUE 77




Indicateur de suivi	Objectif
Nombre d'installations de production d'énergie renouvelable, (géothermie, solaire, réseau de chaleur...)	A préciser
Moyens humains	Moyens financiers
	 

Mesure B.4.3 Favoriser les projets de construction performants et étudier la mise en place d'une charte d'aménagement durable

Description

Intégrer dans les documents d'urbanisme les recommandations pour les nouveaux bâtiments (matériaux bio-sourcés, végétalisation, systèmes de chauffage bas carbone...) et les appliquer en premier lieu aux nouveaux bâtiments publics.
 Etudier la mise en place d'une charte d'aménagement durable définissant les niveaux de performance environnementale des projets d'aménagements et engageant les différents aménageurs
 Exemple : charte ISSEO d'Issy-les-Moulineaux
 A travers cette charte d'aménagement durable :
 -Imposer une perméabilité des parkings.
 -Développer la végétalisation du bâti (toitures et murs).
 -Intégrer des exigences de chantiers verts, encourager pour tout chantier le recyclage des déchets et développer des véhicules de chantier moins polluants.
 -Favoriser les projets d'autres éco-quartiers.
 -Favoriser l'habitat participatif.
 -Intégrer les réflexions sur l'accessibilité en transports en commun et en modes doux (pistes cyclables sécurisées) dans tout nouveau projet de logement collectif
 - Favoriser les nouveaux bâtiments avec des normes HQE, BBC ou maison passive ainsi que les biomatériaux

 Calendrier :	Court terme
 Role de la CA :	Anime
 Pilote/Service en charge	Stratégie et développement du territoire
 Partenaires :	Architectes, maitres d'ouvrage, entreprises BTP, artisans, bailleurs sociaux, acteurs publics, CAUE 77

Indicateur de suivi	Objectif
Part des projets incluant des critères environnementaux et sociaux exigeants, Intégrer dans les documents d'urbanisme les recommandations pour les	A préciser
Moyens humains	Moyens financiers
	 



Priorité : **1**

> CTE Orientation 2



Contexte :

La rénovation des bâtiments communaux et intercommunaux et la mise en place de pratiques exemplaires en leur sein est une action sur laquelle Marne et Gondoire a un pouvoir important. Cette action vise une gestion exemplaire des collectivités sur leur patrimoine, et bien que l'impact sur l'ensemble du bâti soit relativement faible, l'effet de levier est important. De plus, l'éclairage public est une compétence directe des collectivités qui représente une surconsommation d'énergie et une véritable pollution lumineuse. Cette action vise donc également à mieux connaître cet impact et à mettre en place une gestion exemplaire de l'éclairage public.



Porteur :

CA Marne et Gondoire



Bénéfices Climat-Air-Energie

Adaptation au changement climatique				
Amélioration de la qualité de l'air				
Réduction de la consommation d'énergie				
Réduction des émissions de GES				
Energies renouvelables				
Mobilisation et sensibilisation des acteurs				



Mesures

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Mesure supplémentaire
B.5.1	Mettre en place un plan d'investissement de rénovation des bâtiments publics		X	X	X	X	X	
B.5.2	Réduire les consommations énergétiques de l'éclairage public	X	X	X	X	X		



Indicateurs de résultat et objectifs associés

Indicateurs de résultat	Objectifs	Référence 2019
Réduction des consommations énergétiques du bâti public et de l'éclairage public Réalisation d'une trame noire	-30% des consommations d'énergie du bâti public - 20% des consommations de l'éclairage public Trame noire réalisée	1 500 MWh (bâti CAMG) en 2018 470 MWh (EP) en 2018



Operations et politiques liées

PLU, Trame verte et bleue



Budget estimé

Investissement Fonctionnement (total réparti sur 6 ans)
3,6M€ 80 000 €



Ressources utiles

Bilan des émissions Gaz à effet de serre - Patrimoine et Compétences CAMG (2019), CEP



Préconisations environnementales

Les travaux peuvent avoir de nombreuses conséquences néfastes sur l'environnement, pour les éviter ou les réduire il s'agira ici de :

- Faire appel à des associations ou des écologues pour inventorier les zones à risques vis-à-vis de la faune (chauves-souris et hirondelles notamment),
- Inventorier les éléments architecturaux caractéristiques du territoire pour éviter de les détruire (matériaux locaux, clos-masures etc.),
- Employer des équipements de prévention des nuisances sonores et olfactives et de pollution de l'air,
- Anticiper la hausse ponctuelle de production de déchets pour mieux les valoriser.

Mesure B.5.1 Mettre en place un plan d'investissement de rénovation des bâtiments publics

Description

- Réaliser un état des lieux du patrimoine bâti de la collectivité (communes + EPCI) et réaliser un suivi régulier (à minima tous les 3 ans)
- Mettre en oeuvre une stratégie de rationalisation de son patrimoine (mutualisation des bâtiments, coopération entre communes...)
- Mettre en oeuvre une stratégie de rénovation de son patrimoine :
- En commençant par les bâtiments les plus énergivores
- le programme est associé à une programmation pluriannuelle des investissements (PPI)
- Prévoir des travaux permettant une meilleure adaptation du bâti au changement climatique (confort d'été, risques naturels...)



Calendrier : Court terme



Role de la CA : Met en oeuvre



Pilote/Service en charge : Service technique



Partenaires : Communes, SEME et SDESM (CEP)

Indicateur de suivi	Objectif
Réalisation de l'état des lieux du patrimoine et réalisation des travaux Réduction des consommations énergétiques du bâti public	Etat des lieux réalisé Travaux de rénovation effectués sur les bâtiments les plus énergivores -30% des consommations d'énergie du bâti public
Moyens humains	Moyens financiers

Mesure B.5.2 Réduire les consommations énergétiques de l'éclairage public

Description

Mettre en place une trame noire
Réaliser une étude / cartographie de l'éclairage sur tout le territoire et recommandation d'un bureau spécialisé
Selon les préconisations de l'étude, mettre en place des mesures de sobriété, d'optimisation et d'amélioration de la performance des équipements (suppression de certains éclairages, remplacement des éclairages sur voirie par des LED avec des capteurs de mouvement, extinction partielle ou totale sur certaines plages horaires).



Calendrier : Court terme



Role de la CA : Met en oeuvre



Pilote/Service en charge : Environnement/Service technique



Partenaires : SDESM, Communes, Département, MNHN, Agence régionale de la Biodiversité

Indicateur de suivi	Objectif
Mise en place de la trame noire	Trame noire mise en place
Moyens humains	Moyens financiers



Priorité : 2

> CTE Orientation 3



Contexte :

Le bâti tertiaire représente 23% de la consommation énergétique du territoire et 13% des émissions de gaz à effet de serre. Il est donc important de mobiliser l'ensemble du tissu économique afin de contribuer aux efforts de réduction des consommations et émissions du bâti du territoire.



Porteur :

Marne et Gondoire



Bénéfices Climat-Air-Energie

Adaptation au changement climatique			
Amélioration de la qualité de l'air			
Réduction de la consommation d'énergie			
Réduction des émissions de GES			
Energies renouvelables			
Mobilisation et sensibilisation des acteurs			



Mesures

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Mesure supplémentaire
B.6.1 Inciter les acteurs économiques à réduire leurs consommations énergétiques	x	x	x	x	x	x	



Indicateurs de résultat et objectifs associés

Indicateurs de résultat	Objectifs	Référence 2019
Consommation énergétique du tertiaire Réduction des émissions du tertiaire	-15GWh par rapport à 2015 -1 800 tCO2e	500 GWh 49 000 tCO2e



Operations et politiques liées

CTE Orientation 3



Budget estimé

Investissement Fonctionnement (total réparti sur 6 ans)
30 000 €



Ressources utiles

TPE/PME gagnantes sur tous les coûts (CCI)



Préconisations environnementales

Les travaux peuvent avoir de nombreuses conséquences néfastes sur l'environnement, pour les éviter ou les réduire il s'agira ici de :

- Faire appel à des associations ou des écologues pour inventorier les zones à risques vis-à-vis de la faune (chauves-souris et hirondelles notamment),
- Inventorier les éléments architecturaux caractéristiques du territoire pour éviter de les détruire (matériaux locaux, clos-masures etc.),
- Employer des équipement de prévention des nuisances sonores et olfactives et de pollution de l'air,
- Anticiper la hausse ponctuelle de production de déchets pour mieux les valoriser.

Description

Travailler avec les acteurs du tertiaire (centres commerciaux, bâti privé ...) pour réduire leurs consommations énergétiques (climatisation, rénovation thermique, éclairage ...)
 Les accompagner dans leur analyse de flux et démarches de réductions des consommation (en partenariat avec la CCI).
 Réduire les consommations par les usages.
 Veillier au respect de l'application de la loi sur l'extinction des vitrines et des enseignes



Calendrier :

Mesure supplémentaire



Role de la CA :

Anime



Pilote/Service en charge

Développement économique



Partenaires :

CCI / CMA

Indicateur de suivi	Objectif
Nombre d'entreprises engagées dans une démarche de rénovation ou sobriété	A préciser avec la charte locale pour la transition écologique du tissu économique (CTE)
Moyens humains	Moyens financiers



Priorité : 1

> CTE Orientation 2



Contexte :

Afin d'agir sur le secteur des transports, il est indispensable de mieux connaître et comprendre la mobilité sur le territoire. Le Plan local de déplacement (PLD) est un outil privilégié pour établir un diagnostic des déplacements locaux et un levier de la mise en œuvre à l'échelle locale des politiques de mobilité.



Porteur :

CA Marne et Gondoire
SIT



Bénéfices Climat-Air-Energie

Adaptation au changement climatique			
Amélioration de la qualité de l'air			
Réduction de la consommation d'énergie			
Réduction des émissions de GES			
Energies renouvelables			
Mobilisation et sensibilisation des acteurs			



Mesures

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Mesure supplémentaire
C.1.1	Réviser le Plan local de déplacement (PLD) des secteurs III et IV de Marne-la-Vallée	X	X	X				
C.1.2	Mettre en place un observatoire de la mobilité	X	X	X				
C.1.3	Animer une réflexion sur le transport de marchandise	X	X	X				



Indicateurs de résultat et objectifs associés

Indicateurs de résultat	Objectifs	Référence 2019
Actualisation des connaissances sur les dynamiques de mobilité du territoire	PLD révisé Observatoire lancé	PLD 2008 évalué en 2017, à réviser



Operations et politiques liées

SCOT



Préconisations environnementales



Budget estimé

Investissement Fonctionnement (total réparti sur 6 ans)
216 000 €



Ressources utiles

A préciser





Mesure C.1.1 Réviser le Plan local de déplacement (PLD) des secteurs III et IV de Marne-la-Vallée


Description et pistes d'action

La révision du PLD inclut :

- Un diagnostic actuel et prospectif sur les aspects socio-démographiques, sur les flux générés par le territoire, sur les différents modes de transport et sur le management de la mobilité
- Une enquête qualitative auprès des différents cibles du territoire (habitants, actifs, entreprises, étudiants, visiteurs,...)
- Des objectifs et orientations du territoire qui doivent découler du diagnostic qui permettent de répondre aux objectifs fixés par le PDUIF
- Un programme d'actions réaliste, un échéancier, une estimation du coût de chaque action retenue avec une répartition par maîtrise d'ouvrage au titre de leurs compétences

La CAMG assure la cohérence des actions/orientations proposées dans le PLD avec les objectifs de développement du territoire (SCoT).





 Calendrier :	Court Terme
 Role de la CA :	Suit
 Pilote :	SIT
 Partenaires :	Région, EpaMarne, Ile de France Mobilités,CAMG


Indicateur de suivi	Objectif
Révision du PLD	PLD révisé
Moyens humains	Moyens financiers
	€ €

Mesure C.1.2 Mettre en place un observatoire de la mobilité

Description et pistes d'action

La formalisation d'un observatoire des mobilités en Marne et Gondoire vise à connaître les pratiques de déplacement sur le territoire. Il permettra également de mesurer la cohérence entre l'urbanisation qui se développe sur un secteur et sa desserte en transport en commun. L'objectif étant de pouvoir analyser l'offre existante en transport avec les besoins existants et/ou projetés par les usagers sur un secteur. L'utilisation de l'ensemble de ces données permettrait de mieux coordonner l'aménagement du territoire et le développement des transports en commun.

 Calendrier :	Court Terme
 Role de la CA :	Suit
 Pilote :	SIT
 Partenaires :	CAMG





Indicateur de suivi	Objectif
Mise en place d'un observatoire	Observatoire lancé
Moyens humains	Moyens financiers
	€ €


Mesure C.1.3 Animer une réflexion sur le transport de marchandise

Description et pistes d'action

Pour une première phase de PCAET mener une réflexion collective sur le transport de marchandises et mobiliser les parties prenantes (logisticiens du territoire, entreprises).

La CAMG suivra également l'évolution de la démarche départementale de planification du déploiement des bornes d'avitaillement GNV.

 Calendrier :	Court Terme
 Role de la CA :	Anime
 Pilote :	CAMG
 Partenaires :	Logisticiens du territoire, département, SDESM, GRDF

Indicateur de suivi	Objectif
Réalisation d'un groupe de travail transport de marchandise	GT mis en place
Moyens humains	Moyens financiers
	€



Priorité : 2



Contexte :

La première action à envisager pour réduire l'impact des transports sur la consommation d'énergie et l'environnement consiste à diminuer le besoin de mobilité. Cette action vise justement à rapprocher commerces, services et travail du lieu de vie des habitants afin de réduire leur nécessité de se déplacer et donc les km parcourus en transport.



Porteur :

CA Marne et Gondoire



Bénéfices Climat-Air-Energie			
Adaptation au changement climatique			
Amélioration de la qualité de l'air			
Réduction de la consommation d'énergie			
Réduction des émissions de GES			
Energies renouvelables			
Mobilisation et sensibilisation des acteurs			



Mesures

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Mesure supplémentaire
C.2.1	Favoriser le développement d'activités économiques et des services publics sur le territoire pour réduire les temps de trajets			X	X	X	X	
C.2.2	Encourager le télétravail et l'usage des tiers lieux			X	X	X	X	
C.2.3	Créer une bourse aux emplois locaux par domaine d'activité			X	X	X	X	



Indicateurs de résultat et objectifs associés

Indicateurs de résultat	Objectifs	Référence 2019
Nombre de km parcourus par personne Réduction des émissions du transport Réduction des consommations du transport	Réduction des besoins de déplacements (-8%) - 4 500 tCO2e - 22 GWh	Estimation 2015 23km/pers à actualiser avec PLD 180 000 tCO2e 675 GWh



Operations et politiques liées

PLD, SDL, SCOT



Préconisations environnementales



Budget estimé

Investissement Fonctionnement (total réparti sur 6 ans)
 60 000 € 60 000 €









Ressources utiles

Mesure C.2.1 Favoriser le développement d'activités économiques et des services publics sur le territoire pour réduire les temps de trajets

Description et pistes d'action

- Réimplanter des services publics dans les communes (développement des Maisons France Services)
- Développer les services de télé médecine et de télé administration
- Assurer une cohérence dans les documents d'urbanisme sur ce sujet, prévoir la densification de l'offre de logement en centre ville et étudier des solutions pour réaliser l'objectif du SCOT (rapprocher emploi, commerce et habitat)





	Calendrier :	Moyen terme
	Role de la CA :	Anime
	Pilote/Service en charge :	Développement économique, Stratégie et développement du territoire
	Partenaires :	Communes, CCI, CMA, SIT



Indicateur de suivi	Objectif
Implantation de services dans les communes moins denses du territoire	A préciser
Moyens humains	Moyens financiers
	

Mesure C.2.2 Encourager le télétravail et l'usage des tiers lieux

Description et pistes d'action

- Identifier les obstacles au télétravail sur le territoire
- Travailler avec les opérateurs télécom pour généraliser le haut-débit sur le territoire
- Développer les espaces de coworking à l'échelle de l'intercommunalité, notamment sur les zones d'activité (exemple du sud Seine et Marne)
- Aménager des espaces de coworking ou tiers-lieux, en favorisant la réhabilitation des espaces existants (créer des places de coworking au sein de cafés et commerces locaux avec une liste de commerçants partenaires de l'action)
- Développer des installations de coworking dans les gares ou à proximité
- Créer ou développer des « Maisons du numérique » et proposer de l'aide et des formations





	Calendrier :	Moyen terme
	Role de la CA :	Anime
	Pilote/Service en charge :	Développement économique
	Partenaires :	CCI, entreprises, commerces locaux, Acteurs télécom, Seine-et-Marne Numérique, communes, IT77 (Initiatives Télécentres 77)



Indicateur de suivi	Objectif
Nombre de places de coworking supplémentaires Débit internet du territoire	100 places supplémentaires identifiées Haut débit sur l'ensemble du territoire
Moyens humains	Moyens financiers
	

Mesure C.2.3 Créer une bourse aux emplois locaux par domaine d'activité

Description et pistes d'action

- Créer une collaboration entre les services emplois des différentes communes, les PIJ, les missions locales afin de mettre en place une bourse aux emplois par domaine d'activité pour rendre possible l'échange d'emplois et se rapprocher de ses lieux de résidence
- Organiser un forum ou bourse aux emplois locaux
- Passer par les communes (exemple de Bussy St Georges) pour mobiliser
- Envisager l'échange des logements pour rapprocher les habitants de leur lieu de travail

	Calendrier :	Moyen terme
	Role de la CA :	Anime
	Pilote/Service en charge :	Développement économique
	Partenaires :	Communes, Pôle Emploi, Missions locales, PIJ

Indicateur de suivi	Objectif
Organisation du forum	Forum organisé
Moyens humains	Moyens financiers
	



Priorité : 2



Contexte :

Certains trajets en voiture peuvent être reportés vers les transports en commun (train, cars, navettes...). Ceux-ci sont moins consommateurs d'énergie et moins émetteurs de gaz à effet de serre et de polluants par passager et par km. Cette action vise à développer la part modale des transports en commun sur le territoire.



Porteur :

CA Marne et Gondoire



Bénéfices Climat-Air-Energie

Adaptation au changement climatique			
Amélioration de la qualité de l'air			
Réduction de la consommation d'énergie			
Réduction des émissions de GES			
Energies renouvelables			
Mobilisation et sensibilisation des acteurs			



Mesures

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Mesure supplémentaire
C.3.1	Evaluer les fréquences et le maillage des lignes de bus afin de les adapter en fonction des besoins			X	X	X	X	
C.3.2	Etudier la possibilité de systématiser la gratuité pour les écoliers et collégiens							X
C.3.3	Continuer à développer l'accessibilité des transports en commun pour les personnes vivant avec un handicap			X	X	X	X	



Indicateurs de résultat et objectifs associés

Indicateurs de résultat	Objectifs	Référence 2019
Part modale des transports en commun	Augmentation de 3 points/ 2015	16,40%



Operations et politiques liées

PLD, SDLD, SCOT



Préconisations environnementales



Budget estimé

Fonctionnement (total réparti sur 6 ans)

A préciser



Ressources utiles

Mesure C.3.1 Evaluer les fréquences et le maillage des lignes de bus afin de les adapter en fonction des besoins

Description et pistes d'action

- Améliorer la desserte en soirée et week-end
- Encourager continue du maillage et de la fréquence en fonction de la population (croissante)
- Assurer une bonne desserte de toutes les zones d'activités
- Organiser la consultation des usagers en vue de développer de nouvelles lignes
- Mettre en place des voies réservées aux bus, notamment sur les autoroutes (sujet porté par Noisy-le-Grand)



Calendrier :

Moyen terme



Role de la CA :

Anime



Pilote/Service en charge :

SIT



Partenaires :

Région , Ile de France Mobilités

Indicateur de suivi	Objectif
Evolution du réseau en fonction des préconisation du PLD	Evolution du réseau en fonction des préconisation du PLD
Moyens humains	Moyens financiers

Mesure C.3.2 Etudier la possibilité de systématiser la gratuité pour les écoliers et collégiens

Description et pistes d'action

Plusieurs initiatives réussies un peu partout en France avec un report de la voiture sur les transports en commun



Calendrier :

Mesure supplémentaire



Role de la CA :

Suit



Pilote/Service en charge :

Communes



Partenaires :

SIT, transporteur, département, IDFM

Indicateur de suivi	Objectif
A préciser	A préciser
Moyens humains	Moyens financiers

Mesure C.3.3 Continuer à développer l'accessibilité des transports en commun pour les personnes vivant avec un handicap

Description et pistes d'action

Travailler en partenariat avec les acteurs du transport en commun pour améliorer l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap



Calendrier :

Moyen terme



Role de la CA :

Suit



Pilote/Service en charge :

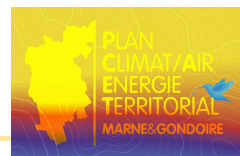
Stratégie et développement du territoire



Partenaires :

Communes, SIT, Ile de France Mobilités

Indicateur de suivi	Objectif
A préciser	A préciser
Moyens humains	Moyens financiers



Priorité : 1



Contexte :

L'utilisation des transports en commun (trains, cars) peut être favorisée par l'intermodalité. Cette action vise à mettre en place des transitions optimisées entre les différents moyens de transports afin de faciliter la mobilité sur le territoire.



Porteur :

CA Marne et Gondoire



Bénéfices Climat-Air-Energie

Adaptation au changement climatique			
Amélioration de la qualité de l'air			
Réduction de la consommation d'énergie			
Réduction des émissions de GES			
Energies renouvelables			
Mobilisation et sensibilisation des acteurs			



Mesures

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Mesure supplémentaire
C.4.1	Développer des plateformes multimodales : vélo, voiture électrique, trottinette			X	X	X	X	
C.4.2	Poursuivre le développement des consignes sécurisées pour les vélos aux abords des gares pour favoriser l'intermodalité vélo et train	X	X	X				
C.4.3	Etudier la gratuité des parkings relais	X	X	X	x	x	x	
C.4.4	Faciliter le transport des vélos et vélos pliants dans les bus			X	X	X	X	



Indicateurs de résultat et objectifs associés

Indicateurs de résultat	Objectifs	Référence 2019
Part modale des transports en commun	Augmentation de 3 points/ 2015	16,40%



Operations et politiques liées

PLD, SDLD, SCOT



Budget estimé

Investissement Fonctionnement (total réparti sur 6 ans)
100 000 €



Ressources utiles



Préconisations environnementales

La construction d'infrastructures (parkings relais) accentue le recul des milieux naturels au profit des milieux urbanisés et peut détériorer le paysage.





Pour limiter ces conséquences négatives, il s'agira de :


- Favoriser les zones déjà urbanisées/artificialisées,
- Etudier les cohérences écologiques du territoire pour diminuer au maximum l'impact sur leur fonctionnalité,
- Etudier l'intégration paysagère des infrastructures, implanter des structures végétales,
- Utiliser des techniques de génie écologique, construire avec des matériaux perméables.

Mesure C.4.1 Développer des plateformes multimodales : vélo, voiture électrique, trottinette

Description et pistes d'action

Continuer à développer des points de rencontre covoiturage avec bornes de recharge/auto partage.
 Pour favoriser l'intermodalité il faut que ces plateformes multimodales soient à proximité des axes de transports en commun (train et bus)

 Calendrier :	Moyen terme
 Role de la CA :	Met en oeuvre
 Pilote/Service en charge :	Stratégie et développement du territoire
 Partenaires :	EPAMARNE, SIT


Indicateur de suivi	Objectif
Aménagement de lieux d'intermodalité	Aménagements en fonction des préconisations du SCOT
Moyens humains	Moyens financiers
	③ ③

Mesure C.4.2 Poursuivre le développement des consignes sécurisées pour les vélos aux abords des gares pour favoriser l'intermodalité vélo et train

Description et pistes d'action

Installer des consignes sécurisées pour les vélos aux abords des gares pour favoriser l'intermodalité vélo et train.





 Calendrier :	Court terme
 Role de la CA :	Met en oeuvre
 Pilote/Service en charge :	Stratégie et développement du territoire
 Partenaires :	IDFM, SNCF, RATP, EPAMARNE


Indicateur de suivi	Objectif
Aménagement de lieux d'intermodalité	Aménagements en fonction des préconisations du SCOT et du SDLD
Moyens humains	Moyens financiers
	③ ③

Mesure C.4.3 Etudier la gratuité des parkings relais

Description et pistes d'action

- Etudier la mise en place du dispositif de gratuité des Parcs relais du territoire, tel que proposé par Ile-de-France Mobilité





 Calendrier :	Court terme
 Role de la CA :	Anime
 Pilote/Service en charge :	Stratégie et développement du territoire
 Partenaires :	Communes, IDFM

Indicateur de suivi	Objectif
Nombre de places en parking relais	Aménagements en fonction des préconisations du SCOT
Moyens humains	Moyens financiers
	③ ③

Mesure C.4.4 Faciliter le transport des vélos et vélos pliants dans les bus

Description et pistes d'action

Sensibiliser les AOM et les transporteurs sur la faisabilité et l'intérêt

 Calendrier :	Moyen terme
 Role de la CA :	Suit
 Pilote/Service en charge :	Stratégie et développement du territoire
 Partenaires :	IDFM, transporteurs, SIT

Indicateur de suivi	Objectif
A préciser	A préciser
Moyens humains	Moyens financiers
	③



Priorité : 1

> CTE Orientation 2



Contexte :

Certains trajets en voiture « solo », ou autosolisme, peuvent être évités et modifiés. Des moyens existent pour mutualiser les trajets et ainsi diminuer le nombre de kms parcourus par les véhicules.



Porteur :

CA Marne et Gondoire



Bénéfices Climat-Air-Energie			
Adaptation au changement climatique			
Amélioration de la qualité de l'air			
Réduction de la consommation d'énergie			
Réduction des émissions de GES			
Energies renouvelables			
Mobilisation et sensibilisation des acteurs			



Mesures

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Mesure supplémentaire
C.5.1	Développer le covoiturage et l'auto-stop sur le territoire	X	X	X	X	X	X	
C.5.2	Développer l'autopartage sur le territoire		X	X	X	X	X	



Indicateurs de résultat et objectifs associés

Indicateurs de résultat	Objectifs	Référence 2019
Nombre moyen de passagers par véhicule Energie économisée par la mutualisation des trajets Emissions évitées par la mutualisation des trajets	Augmentation de 0,4 personnes par véhicule par rapport à 2015 -14GWh par rapport à 2015 -3 000 tCO2e par rapport à 2015	1,4 personnes par véhicules (estimation à actualiser avec PLD) 675 GWh 180 000 tCO2e



Operations et politiques liées

PLD



Budget estimé

Investissement Fonctionnement (total réparti sur 6 ans)

50 000 - 100 000 €

A préciser



Ressources utiles

Rezo-Pouce

Dispositif Clem'



Préconisations environnementales

La construction d'infrastructures (aires de covoiturage) accentue le recul des milieux naturels au profit des milieux urbanisés et peut détériorer le paysage.

- Pour limiter ces conséquences négatives, il s'agira de :
- Favoriser les zones déjà urbanisées/artificialisées,
 - Etudier les cohérences écologiques du territoire pour diminuer au maximum l'impact sur leur fonctionnalité,
 - Etudier l'intégration paysagère des infrastructures, implanter des structures végétales,
 - Utiliser des techniques de génie écologique, construire avec des matériaux perméables.

Mesure C.5.1 Développer le covoiturage et l'auto-stop sur le territoire

Description et pistes d'action

Création d'un réseau autostop et covoiturage organisé sur le territoire

- Organiser un service d'auto-stop, couplé aux arrêts d'autobus, et doté d'une application mobile. Exemple du Rezo Pouce
- Mettre en place un service pour faciliter le covoiturage des enfants pour les activités du réseau de lecture publique et musique du territoire.
- Développer les aires de covoiturage
- Mettre en place des voies réservées au covoiturage sur les autoroutes et les artères principales - idée à étudier avec la région
- Intégrer le covoiturage dans les infrastructures de transport (abris-bus, gares, etc.)
- Proposer systématiquement un service de covoiturage et/ou navettes écologiques lors des évènements organisés sur le territoire
- Réserver des places de stationnement pour les voitures assurant du covoiturage (macaron sur la voiture...)
- Etudier la gratuité des parkings pour ces usagers



Calendrier :

Court terme



Rôle de la CA :

Met en œuvre



Pilote/Service en charge :

Stratégie et développement du territoire



Partenaires :

Département, Région, prestataire, IDFM, SIT

Indicateur de suivi	Objectif
Lancement du dispositif de covoiturage / auto-stop Nombre d'aires de covoiturage	Dispositif déployé sur tout le territoire 3 aires supplémentaires
Moyens humains	Moyens financiers

Mesure C.5.2 Développer l'autopartage sur le territoire

Description et pistes d'action

Effectuer un bilan du dispositif d'autopartage Clem', identifier les obstacles à son utilisation et développer des solutions



Calendrier :

Moyen terme



Rôle de la CA :

Anime



Pilote/Service en charge :

Stratégie et développement du territoire



Partenaires :

Région, EpaMarne, Département, prestataire, IDFM, SIT

Indicateur de suivi	Objectif
Réalisation du bilan Augmentation de l'utilisation de l'autopartage	Bilan réalisé
Moyens humains	Moyens financiers



Priorité : 3



Contexte :

L'impact des déplacements automobiles restant peut être réduit par le choix de véhicules performants et par la source d'énergie utilisée. Cette action vise à réduire l'impact carbone des trajets qui ne peuvent pas être remplacés.



Porteur :

CA Marne et Gondoire



Bénéfices Climat-Air-Energie

Adaptation au changement climatique			
Amélioration de la qualité de l'air			
Réduction de la consommation d'énergie			
Réduction des émissions de GES			
Energies renouvelables			
Mobilisation et sensibilisation des acteurs			



Mesures

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Mesure supplémentaire
C.6.1	Communiquer sur les dispositifs d'aides permettant l'acquisition de véhicules moins polluants							X
C.6.2	Evaluer, optimiser et promouvoir les stations de recharges électriques	X	X	X				
C.6.3	Favoriser la production et distribution de GNV sur le territoire				X	X	X	
C.6.4	Renouveler le parc de véhicules des pouvoirs publics pour des véhicules plus économes et/ou décarbonés	X	X	X				



Indicateurs de résultat et objectifs associés

Indicateurs de résultat	Objectifs	Référence 2019
Emissions du secteur transport	- 9 000 tCO2e	180 000 tCO2e



Operations et politiques liées

PLD, PDA, SCOT



Budget estimé

Investissement Fonctionnement (total réparti sur 6 ans)

1 M €

A préciser



Ressources utiles

BEGES Patrimoine et Compétences - Marne et Gondoire (2018)



Préconisations environnementales

La construction de véhicules moins polluants nécessite une part importante de ressources non-renouvelables. C'est le cas notamment des batteries des véhicules hybrides ou électriques. Pour limiter ces conséquences négatives, il s'agira de :

- Effectuer le renouvellement lorsque la flotte existante est obsolète
- Accompagner l'action avec une sensibilisation appropriée sur la sobriété et sur la consommation des ressources par les véhicules
- Établir un catalogue des véhicules les moins consommateurs de ressources et le diffuser aux acteurs (publics et privés) pour les orienter vers les meilleures options

Mesure C.6.1 Communiquer sur les dispositifs d'aides permettant l'acquisition de véhicules moins polluants

Description

- Communiquer sur les aides de la région pour l'achat de véhicules électriques/ moins polluants et proposer un complément pour les foyers en difficulté
- Communiquer sur le prêt petite échelle disponible pour l'achat de VAE, et les aides de la Région pour les vélos électriques



Calendrier : Mesure supplémentaire



Role de la CA : Anime



Pilote/Service en charge : Stratégie et développement du territoire



Partenaires :

Indicateur de suivi	Objectif
Déploiement des supports de communication sur les subventions existantes Montant alloué pour soutenir l'achat de véhicules moins polluants Baisse des prix des recharges de véhicules électriques	Supports de communication déployés A préciser
Moyens humains	Moyens financiers
	①

Mesure C.6.2 Evaluer, optimiser et promouvoir les stations de recharges électriques

Description

- Evaluer et promouvoir le maillage en borne de recharge du territoire afin de l'optimiser, communiquer sur l'étendue du réseau de bornes disponibles (écocharge 77 et autres réseaux franciliens)
- Favoriser l'interopérabilité des réseaux de recharge



Calendrier : Moyen terme



Role de la CA : Suit



Pilote/Service en charge : Stratégie et développement du territoire



Partenaires : Communes, prestataire, CA PVM et CA VE

Indicateur de suivi	Objectif
fréquence / nb d'abonnés	augmentation de leur utilisation
Moyens humains	Moyens financiers
	① ① ①

Mesure C.6.3 Favoriser la production et distribution de GNV sur le territoire

Description

- Etudier le potentiel de cette filière et les débouchés
- Etudier l'installation de bornes de GNV sur le territoire sur des sites stratégiques



Calendrier : Moyen terme



Role de la CA : Suit



Pilote/Service en charge : Stratégie et développement du territoire



Partenaires : GRDF, SDESM, département, DDT77


Indicateur de suivi	Objectif
Réalisation de l'étude du potentiel de production/consommation de biocarburant	Etude réalisée Les bornes nécessaires installées suite au diagnostic
Moyens humains	Moyens financiers
	①

Mesure C.6.4 Renouveler le parc de véhicules des pouvoirs publics pour des véhicules plus économes et/ou décarbonés

Description

- Transport collectif : passage progressif des véhicules à l'électrique (ex : bus STAR) et biogaz
- Transport déchet : passage pour les bennes ordures ménagères au gaz
- Transport marchandises : pour les véhicules restant sur le territoire (faible périmètre) comme triporteur, petite camionnette.
- Parc de véhicules légers : passage progressif des véhicules à l'électrique (vélo, scooter, voiture, etc...)
- Mettre dans les appels d'offres (syndicat de collectes, syndicat de transport,...) une incitation pour les opérateurs à proposer des véhicules utilisant des énergies moins carbonées (électricité / gaz)

-  **Calendrier :** Court terme
-  **Role de la CA :** Met en oeuvre
-  **Pilote/Service en charge :** Services techniques
-  **Partenaires :** SIETREM, SIETOM, IDFM, SIT, Transporteur, GRDF, communes

Indicateur de suivi	Objectif
Part de véhicules propres dans la flotte publique	+20 points
Moyens humains	Moyens financiers
	€ € €



Priorité : 1

> CTE Orientation 2



Contexte :

Certains trajets en voiture peuvent être évités, et faire l'objet d'un report modal vers des « transports doux ». La pratique du vélo et la marche peuvent être des alternatives pour certains trajets du quotidien. Cette action vise à mettre en place des conditions favorables pour développer ce type de mobilité.



Porteur :

CA Marne et Gondoire



Bénéfices Climat-Air-Energie



Bénéfices Climat-Air-Energie			
Adaptation au changement climatique			
Amélioration de la qualité de l'air			
Réduction de la consommation d'énergie			
Réduction des émissions de GES			
Energies renouvelables			
Mobilisation et sensibilisation des acteurs			



Mesures

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Mesure supplémentaire
C.7.1	Faire un état des lieux des circulations douces sur le territoire	X	X					
C.7.2	Améliorer et étendre le réseau en supprimant les points noirs et les ruptures pour la circulation vélo et en renforçant la sécurité des cyclistes		X	X	X	X	X	
C.7.3	Sécuriser le stationnement vélo, lutter contre le vol	X	X					
C.7.4	Faciliter l'accès au vélo pour tous		X	X	X	X	X	
C.7.5	Favoriser la marche à pied pour les trajets courts			X	X	X	X	



Indicateurs de résultat et objectifs associés

Indicateurs de résultat	Objectifs	Référence 2019
Révision et mise en oeuvre du Schéma Directeur des Liaisons Douces Part modale du vélo sur le territoire	SDLD actualisé et mise en oeuvre engagée Progression de 2 points/2015 de la part modale du vélo	2% (à préciser grâce au diagnostic PLD)



Operations et politiques liées

Schéma directeur des liaisons douces, PLD



Budget estimé

Investissement Fonctionnement (total réparti sur 6 ans)

6 -7 M€ 50 000 €

A préciser



Ressources utiles

Indemnité kilométrique vélo payée par l'employeur

PDUJF



Préconisations environnementales

La construction d'infrastructures accentue le recul des milieux naturels au profit des milieux urbanisés et peut détériorer le paysage.





Pour limiter ces conséquences négatives, il s'agira de :


- Favoriser les zones déjà urbanisées/artificialisées,
 - Etudier les cohérences écologiques du territoire pour diminuer au maximum l'impact sur leur fonctionnalité,
 - Etudier l'intégration paysagère des infrastructures, implanter des structures végétales,
 - Utiliser des techniques de génie écologique, construire avec des matériaux perméables.
- maintenir une porosité pour la petite faune dans le cadre de création de liaisons douces protégées des voies circulées

Mesure C.7.1 Faire un état des lieux des circulations douces sur le territoire

Description et pistes d'action

Actualiser le diagnostic du schéma directeur des liaisons douces





 Calendrier :	Mesure supplémentaire
 Role de la CA :	Met en œuvre
 Pilote/Service en charge :	Stratégie et développement du territoire
 Partenaires :	Associations de cyclistes


Indicateur de suivi	Objectif
Réalisation du diagnostic	Diagnostic réalisé
Moyens humains	Moyens financiers
	€ €

Mesure C.7.2 Améliorer et étendre le réseau en supprimant les points noirs et les ruptures pour la circulation vélo et en renforçant la sécurité des cyclistes

Description et pistes d'action

- Développer et optimiser le réseau de pistes cyclables pour relier les communes de l'agglomération et les gares.
- Développer des pistes cyclables le long de l'autoroute A4
- Créer des pistes cyclables (bandes de protection ou simple marquage au sol) sur toutes les routes neuves et restauration de routes et adapter la hauteur des trottoirs
- Proposer des solutions cyclables sécurisées pour tous les points de rupture
- Revoir l'aménagement des ronds-points pour mieux prendre en compte les vélos
- Lancer des campagnes pour connaître les dangers des angles morts des poids lourds ou des bus.
- Mettre en place un ou plusieurs formateurs à la conduite vélo homologués qui pourraient intervenir dans toutes les écoles de l'interco.
- Réaliser les pistes mixtes –loisir et usagers- en béton ou bitume drainant donc en dur, de façon à encourager les déplacements à vélo au quotidien avec des vélos de ville.
- Multiplier les aménagements cyclables généralisés et les Zones de rencontre – notamment aux abords des écoles.
- Généraliser les cédez le passage cyclistes aux feux
- Développer des parcours de mobilité douce (piétons, vélos, trottinettes...) dans la ville





 Calendrier :	Moyen terme
 Role de la CA :	Met en oeuvre
 Pilote/Service en charge :	Stratégie et développement du territoire
 Partenaires :	Associations de cyclistes, IDFM, SIT


Indicateur de suivi	Objectif
Réduction des accidents impliquant des vélos Km de pistes cyclables sur le territoire	Les aménagements cyclables identifiés comme nécessaires dans le diagnostic ont été réalisés
Moyens humains	Moyens financiers
	€ € €

Mesure C.7.3 Sécuriser le stationnement vélo, lutter contre le vol

Description et pistes d'action

- Installer des garages à vélo sécurisés, surtout pour les vélos à assistance électriques (écoles, centres commerciaux ...)
- Ouvrir les consignes vélo aux abords des gares à tous les voyageurs ou visiteurs occasionnels.
- Multiplier les attaches vélo en ville et près des lieux d'attraction
- Veiller dans l'habitat collectif à faire respecter 0,75 m2 de parking à vélo par logement voire plus avec possibilité de mini atelier pour entretenir son vélo soit même.
- Participer au cofinancement d'une machine à graver les cadres des vélos. Organiser des opérations de marquage en atelier ou dans différents lieux de M&G, par exemple la maison des mobilités, maison d'éco quartier et autres, avec une fréquence à définir.





 Calendrier :	Moyen terme
 Role de la CA :	Met en oeuvre
 Pilote/Service en charge :	Stratégie et développement du territoire
 Partenaires :	Associations de cyclistes, IDFM, SIT, communes, aménageurs




Indicateur de suivi	Objectif
Nombre de garages à vélos sécurisés sur le territoire, attaches vélo	Les aménagements cyclables identifiés comme nécessaires dans le diagnostic ont été réalisés
Moyens humains	Moyens financiers
	€ €

Mesure C.7.4 Faciliter l'accès au vélo pour tous

Description et pistes d'action

- Favoriser le prêt de vélo pour les transports du quotidien
- Communiquer sur les aides financières pour l'achat de VAE.
- Inciter les entreprises à aider financièrement leurs employés pour favoriser le vélo ou la marche à pied pour les trajets domicile – travail
- Inciter les entreprises à mettre en place des garages vélos abrités et sécurisés près des entrées et à accorder des IKV (Indemnités Kilométriques Vélo)
- Création de plusieurs maisons du vélo ou maison mobile (lieux ressources pour les associations avec apprentissage de la mécanique, autoréparation, formation, etc...)





	Calendrier :	Court terme
	Role de la CA :	Anime
	Pilote/Service en charge :	Stratégie et développement du territoire
	Partenaires :	Associations de cyclistes, Région, SIT




Indicateur de suivi	Objectif
Nombre d'entreprises sensibilisées, Nombre de lieux ressources pour la pratique du vélo	A préciser (SDLD)
Moyens humains	Moyens financiers
	 

Mesure C.7.5 Favoriser la marche à pied pour les trajets courts

Description et pistes d'action

- Généraliser les pedibus pour et les activités périscolaires (exemple du pédibus de Ferrières)
- Mieux prendre en compte les piétons (infrastructures, signalétique, etc.)

	Calendrier :	Court terme
	Role de la CA :	Anime
	Pilote/Service en charge :	Stratégie et développement du territoire
	Partenaires :	Ecoles

Indicateur de suivi	Objectif
Augmentation de la part modale de la marche	+2 points/ à 2016
Moyens humains	Moyens financiers
	 



Priorité : 3



Contexte :

Les émissions générées par les transports sont la première cause de pollution atmosphérique. Une meilleure connaissance de la pollution atmosphérique engendrée par les transports routiers permettrait de mieux informer la population sur les risques sanitaires dans certaines zones proches de grands axes routiers et d'agir sur la qualité de l'air du territoire. L'action consiste à identifier les zones sujettes à une forte concentration de polluants atmosphériques et à la présence d'une population vulnérable (enfants, personnes âgées, pôle santé, ...), de caractériser les polluants et de proposer une solution de traitement adaptée et innovante.



Porteur :

CA Marne et Gondoire



Partenaires :

ADEME, AirParif, Région, DRIEE



Bénéfices Climat-Air-Energie

Adaptation au changement climatique			
Amélioration de la qualité de l'air			
Réduction de la consommation d'énergie			
Réduction des émissions de GES			
Energies renouvelables			
Mobilisation et sensibilisation des acteurs			



Mesures

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Mesure supplémentaire
C.8.1 Caractériser la pollution de l'air des zones les plus exposées et expérimentation d'un dispositif de traitement de l'air		X	X	X			



Indicateurs de résultat et objectifs associés

Indicateurs de résultat	Objectifs	Référence 2019
Réalisation de la cartographie des polluants liés au transport	Cartographie réalisée	



Operations et politiques liées

PPA, SCOT



Préconisations environnementales



Budget estimé

Investissement Fonctionnement (total réparti sur 6 ans)
280 000 €



Ressources utiles

Feuille de route pour la qualité de l'air de l'ADEME

Description et pistes d'action

Mener une étude à l'échelle du territoire de Marne et Gondoire pour identifier les zones où il y a présence d'une population vulnérable (enfants, personnes âgées, pôle santé, ...) exposée aux périodes de fortes concentrations de polluants atmosphériques (Nox, SO2, PM 2.5/10, ...). Cette étude sera réalisée à partir des données publiques sur la pollution, la circulation et l'urbanisation sur le territoire. L'objectif de cette étude sera d'identifier les zones les plus exposées et de réaliser par la suite un diagnostic complémentaire pour sélectionner précisément un établissement.

Ce diagnostic devra être réalisé à partir de mesures réelles par l'installation de capteurs adéquates avec outil de visualisation des données en temps réel.

La caractérisation précise des polluants permettra la sélection d'une solution adaptée positionnée dans un établissement choisis pour l'expérimentation. La solution envisagée est de type « colonne filtrante » permettant la filtration de plusieurs polluants atmosphériques.



Calendrier :

Moyen terme



Role de la CA :

Anime



Pilote/Service en charge : environnement



Partenaires :

ADEME, AirParif, Région, DRIEE

Indicateur de suivi	Objectif
Réalisation de l'étude Mise en place de l'expérimentation	Etude réalisée Expérimentation mise en place
Moyens humains	Moyens financiers



Priorité : 1



Contexte :

Les émissions de l'agriculture sont principalement non énergétiques (liées à l'utilisation d'intrants azotés et à la fermentation entérique des ruminants principalement). Le secteur doit se diriger vers des pratiques plus durables pour atténuer les émissions liées, préserver les sols afin de conserver leur fonction productive et augmenter leur capacité à stocker du CO2. Cette action encourage les initiatives de sensibilisation et de formation des agriculteurs pour limiter leur impact.



Porteur :

CA Marne et Gondoire



Bénéfices Climat-Air-Energie

Adaptation au changement climatique			
Amélioration de la qualité de l'air			
Réduction de la consommation d'énergie			
Réduction des émissions de GES			
Energies renouvelables			
Mobilisation et sensibilisation des acteurs			



Mesures

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Mesure supplémentaire
D.1.1	Développer des partenariats avec les agriculteurs via une convention avec la Chambre d'agriculture	X	X					
D.1.2	Encourager le développement de l'agriculture biologique et des AMAP	X	X	X	X	X	X	
D.1.3	Engager une réflexion sur la mise en place d'une trame brune pour la richesse des sols			X	X	X	X	



Indicateurs de résultat et objectifs associés

Indicateurs de résultat	Objectifs	Référence 2019
Réduction des émissions de l'agriculture	-25% par rapport à 2015	2000 tCO2e en 2015



Operations et politiques liées

SCOT, PPEANP, veille foncière



Préconisations environnementales



Budget estimé

Investissement Fonctionnement (total réparti sur 6 ans)
60 000 €



Ressources utiles

Aides de la PAC pour les mesures environnementales et climatiques, aides à la conversion et au maintien pour l'agriculture biologique
Aides nationales : aide à l'installation des jeunes agriculteurs, crédit d'impôt agriculture biologique, programme écofito
Pôle ABIOSOL

Mesure D.1.1 Développer des partenariats avec les agriculteurs via une convention avec la Chambre d'agriculture

Description

- Orienter et soutenir l'ensemble des exploitants dans leurs recherches de formation
- Organiser un suivi des agriculteurs du territoire et leur attribuer un référent ressource en cas de projet/ difficultés
- Leur faciliter d'éventuels regroupements, pour soumissionner à des appels d'offres, procéder à des achats groupés, des échanges, mettre en place des formations mutualisées, etc.
- Proposer des diagnostics carbone par exploitation (ex : « Ferme laitière bas carbone », Cap'2ER, etc.)
- Avec la Chambre d'agriculture et l'ensemble des organismes de formation du monde agricole, organiser des formations au bio, aux techniques de conservation du sol, à la permaculture, à l'agroforesterie...
- Diffuser les informations sur les formations/colloque / appels à projets divers (relai d'informations)



Calendrier :

Moyen terme



Role de la CA :

Anime



Pilote/Service en charge :

Environnement



Partenaires :

Agriculteurs, Chambre d'Agriculture, FDSEA

Indicateur de suivi	Objectif
Nombre d'agriculteurs accompagnés	60% des agriculteurs du territoire
Moyens humains	Moyens financiers

Mesure D.1.2 Encourager le développement de l'agriculture biologique et des AMAP

Description

- Accompagner les exploitants bio et les exploitants désireux de passer en agriculture biologique
- Agir auprès des propriétaires afin de transformer les baux précaires en baux stables, permettant d'envisager plus facilement le passage des terres au bio (Action du PPEANP)
- Racheter des terres exploitables, pour permettre l'implantation de maraichers bio
- Être un relai des associations pour favoriser l'installation d'agriculteurs locaux (exemple : Terre de liens)
- Libérer le foncier pour réimplanter des maraichers autour des communes



Calendrier :

Court terme



Role de la CA :

Anime



Pilote/Service en charge :

Environnement



Partenaires :

Chambre d'Agriculture, SAFER, pôle abiosol, AMAP locales, terres de liens

Indicateur de suivi	Objectif
Nombre d'exploitations certifiées bio ou en agriculture raisonnée	2-5 exploitations supplémentaires en agriculture raisonnée ou biologique
Moyens humains	Moyens financiers

Mesure D.1.3 Engager une réflexion sur la mise en place d'une trame brune pour la richesse des sols

Description

Une trame brune permet d'assurer une continuité des sols pour préserver la pédofaune, très importante pour le maintien des fonctions biologiques (recyclage des nutriments, décomposition de la matière organique, bonne structuration du sol...)

- Organiser des « concours » et émulations entre exploitations.



Calendrier :

Moyen terme



Role de la CA :

Anime



Pilote/Service en charge :

Environnement



Partenaires :

Chambre d'Agriculture, agriculteurs, FDSEA

Indicateur de suivi	Objectif
Réalisation d'évaluation de la richesse des sols	Evaluation réalisée
Moyens humains	Moyens financiers



Priorité : 1

> CTE Orientation 3



Contexte :

L'un des impacts négatifs de la consommation de produits alimentaires provient des transports induits par leurs chaînes de transformation et de distribution. Le renforcement des circuits courts et de la consommation de produits locaux permet de diminuer ces impacts et d'augmenter la résilience du territoire face à des chocs extérieurs sur son approvisionnement. Cette action vise ainsi à rapprocher les consommateurs et les producteurs de nourriture.



Porteur :

CA Marne et Gondoire



Bénéfices Climat-Air-Energie

Adaptation au changement climatique			
Amélioration de la qualité de l'air			
Réduction de la consommation d'énergie			
Réduction des émissions de GES			
Energies renouvelables			
Mobilisation et sensibilisation des acteurs			



Mesures

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Mesure supplémentaire
D.2.1	Etablir un diagnostic de l'offre et la demande sur le territoire	X	X	X				
D.2.2	Etudier la faisabilité de mise en place d'une légumerie sur le territoire			X	X	X	X	
D.2.3	Installer des casiers fermiers sur le territoire	X	X					
D.2.4	Favoriser l'approvisionnement des restaurants collectifs en produits locaux	X	X	X	X	X	X	



Indicateurs de résultat et objectifs associés

Indicateurs de résultat	Objectifs
Emissions évitées par la baisse des transports de marchandise par rapport à 2015 Offre des producteurs locaux et nouveaux réseaux de transformations et distribution	- 2500 tCO2e/an 20 nouveaux projets de réseaux de distribution, transformation, de production à l'échelle locale



Operations et politiques liées

PPEANP



Préconisations environnementales



Budget estimé

Investissement Fonctionnement (total réparti sur 6 ans)
100 000 €



Ressources utiles

Mesure D.2.1 Etablir un diagnostic de l'offre et la demande sur le territoire

Description

Réaliser un diagnostic partagé du territoire du profil agricole et alimentaire :

- Rassembler et capitaliser les données existantes (Création du PPEANP, SCOT, étude casiers fermiers, etc.)
- Identifier les données manquantes et les besoins exprimés par les acteurs du territoire par des entretiens
- « Cartographier » l'existant (Productions locales, volumes, projets de diversification, mode de production et filières de vente) et compléter par des entretiens avec les exploitants et les professionnels agricoles

Dimensionner la demande et l'offre sur le territoire :

- s'appuyer sur des données socio-économiques du territoire, complétées par des entretiens auprès des consommateurs locaux

Définir les enjeux sur le territoire : quel circuit courts, quel débouché, l'alimentation des cantines scolaires, des restaurateurs en avant plus particulièrement sur la question de la faisabilité d'une légumerie.

Le diagnostic devra sur la base des enjeux et du dimensionnement de l'offre et de la demande émettre des préconisations d'actions à décliner sur le territoire (communication, événementiels (type semaine du goût), acquisition foncière, réhabilitation de bâtiment, etc.)



Calendrier :

Court terme



Role de la CA :

Anime



Pilote/Service en charge :

Environnement



Partenaires :

Communes

Indicateur de suivi	Objectif
Réalisation du diagnostic	Diagnostic réalisé
Moyens humains	Moyens financiers
👤	💰

Mesure D.2.2 Etudier la faisabilité de mise en place d'une légumerie sur le territoire

Description

En parallèle de la mise en place, par le Département, d'une plateforme d'alimentation des collèges Seine et Marnais en produits locaux, réaliser une étude de faisabilité pour identifier le potentiel de réalisation d'une légumerie sur le territoire. L'étude devra notamment identifier sa capacité de distribution auprès des établissements scolaires et des restaurants collectifs du territoire, sa localisation et les sources d'approvisionnement, sur le territoire et sur les communes et intercommunalités limitrophes. Cette étude sera directement liée à l'action D2.1.



Calendrier :

Court terme



Role de la CA :

Anime



Pilote/Service en charge :

Environnement



Partenaires :

Chambre d'Agriculture

Indicateur de suivi	Objectif
Réalisation de l'étude	étude réalisée
Moyens humains	Moyens financiers
👤👤	💰💰

Mesure D.2.3 Installer des casiers fermiers sur le territoire

Description

Au vue de la maturité de la demande de la part des agriculteurs, Marne et Gondoire souhaite engager une étude pour la mise en place de casier fermiers sur le territoire (évaluation du besoin, de l'offre et identification des sites d'implantation)



Calendrier :

Court terme



Role de la CA :

Anime



Pilote/Service en charge :

Environnement



Partenaires :

Communes, agriculteurs

Indicateur de suivi	Objectif
Mise en place des casiers fermiers et fréquentation	Casiers fermiers mis en place et utilisation en hausse
Moyens humains	Moyens financiers
👤👤	💰💰

Mesure D.2.4 Favoriser l'approvisionnement des restaurants collectifs en produits locaux

Description

- Accompagner des groupements de producteurs pouvant offrir une offre stable à la restauration collective
- Augmenter la part du local et du bio local dans l'approvisionnement des cantines scolaires, restaurants administratifs et d'entreprises
- Mise en place d'une plateforme locale d'approvisionnement du département prévue d'ici 2022



Calendrier :

Court terme



Role de la CA :

Suit



Pilote/Service en charge :

Environnement



Partenaires :

Communes, producteurs, établissements disposant d'une restauration collective

Indicateur de suivi	Objectif
Proportion de produits locaux dans l'approvisionnement de restaurants collectifs	La réglementation prévoit 50% de produits locaux ou sous signes d'origine et de qualité (dont au moins 20% de produits bio) dans la restauration collective à partir du 1er janvier 2022
Moyens humains	Moyens financiers
👤👤	💰💰



Priorité : 2

> CTE Orientation 2



Contexte :

La gestion des sols est un enjeu primordial pour les secteurs agricole et naturel, mais également pour les autres secteurs et acteurs du territoire. Cette action vise à préserver ces ressources et la biodiversité qui en dépend et à augmenter la rétention carbone du territoire : elle permet donc à la fois l'atténuation et l'adaptation au réchauffement climatique.



Porteur :

CA Marne et Gondoire



Bénéfices Climat-Air-Energie			
Adaptation au changement climatique			
Amélioration de la qualité de l'air			
Réduction de la consommation d'énergie			
Réduction des émissions de GES			
Energies renouvelables			
Mobilisation et sensibilisation des acteurs			



Mesures

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Mesure supplémentaire
D.3.1	Limiter l'artificialisation des terres agricoles et naturelles	X	X	X	X	X	X	
D.3.2	Encourager la désimperméabilisation de certains sites via les PLU et les travaux de voirie		X	X	X	X	X	
D.3.3	Préserver et restaurer les zones humides	X	X	X	X	X	X	
D.3.4	Replanter des haies	X	X	X	X	X	X	



Indicateurs de résultat et objectifs associés

Indicateurs de résultat	Objectifs
% de réduction de consommation des espaces naturels et agricoles sur le territoire	A préciser



Operations et politiques liées

PPEANP, SCOT, PLU



Préconisations environnementales



Budget estimé

Investissement Fonctionnement (total réparti sur 6 ans)

100 000 € 100 000 €



Ressources utiles

[Empty box for resources]

Mesure D.3.1 Limiter l'artificialisation des terres agricoles et naturelles

Description

- Préserver au maximum nos espaces naturels et agricoles restants (en lien avec le SCOT qui limite les extensions possibles)
- Maintenir le PPEANP sur le territoire et impulser la création du PPEANP sur les communes de Ferrières en Pontcarré et BSG



Calendrier :

Moyen terme



Role de la CA :

Anime



Pilote/Service en charge :

Environnement



Partenaires :

AEV, Département, région IDF

Indicateur de suivi	Objectif
Surface artificialisée nette	0ha
Moyens humains	Moyens financiers
	⑤

Mesure D.3.2 Encourager la désimperméabilisation de certains sites via les PLU et les travaux de voirie

Description

Intégrer lors de la révision des PLU des actions de renaturation des sols sur certains sites
Intégration d'éléments de résilience climatique (trame verte et bleue, végétalisation, dispositif de rafraîchissement, ...) dans les documents de planification structurants (PLU, SCOT)



Calendrier :

Moyen terme



Role de la CA :

Suit



Pilote/Service en charge :

Environnement, Stratégie et développement du territoire, DST



Partenaires :

AESN, communes

Indicateur de suivi	Objectif
Présence dans les documents d'urbanisme de mesures de végétalisation et de désimperméabilisation	80% - 100% des documents d'urbanisme
Moyens humains	Moyens financiers
	⑤

Mesure D.3.3 Préserver et restaurer les zones humides

Description

Ces milieux rendent de nombreux services : épuration de l'eau, atténuation des crues...
Sur la base des classes d'alerte de la DRIEE, caractériser les secteurs humides situés dans l'enceinte de projets d'aménagement. Dans un second temps, dans les espaces naturels pour engager la revalorisation de ces parcelles. En lien avec le plan de gestion des rus et l'étude des trames écologiques



Calendrier :

Court terme



Role de la CA :

Anime



Pilote/Service en charge :

Environnement



Partenaires :

Communes, DRIEE, Seine et Marne Environnement, AESN

Indicateur de suivi	Objectif
% de zones humides identifiées dans les plans de zonage des PLU	A préciser
Moyens humains	Moyens financiers
	⑤

Mesure D.3.4 Replanter des haies

Description

- Sur la base des trames écologiques identifiées, planter sur les emprises en gestion CAMG (comme les chemins)
- Poursuivre les MAE biodiversité sur le territoire avec notamment le financement européen de la plantation et l'entretien des haies
- Communiquer sur les essences locales pour la plantation de haie (avec le soutien du CAUE, SEME) via les PLU et actions locales



Calendrier :

Court terme



Role de la CA :

Suit



Pilote/Service en charge :

Environnement



Partenaires :

Chambre d'agriculture, communes, agriculteurs, SEME, CAUE

Indicateur de suivi	Objectif
mètres linéaires d'arbustes et haies plantés	A préciser
Moyens humains	Moyens financiers
	⑤



Priorité : 2

> CTE Orientation 2



Contexte :

Le PCAET est aussi l'occasion de préparer le territoire à affronter les conséquences du changement climatique. Une connaissance des vulnérabilités du territoire face à ces dérèglements, déjà en cours, est essentielle. De plus, par ses impacts sur les ressources en eau, le changement climatique affecte de nombreux secteurs, notamment l'agriculture, l'énergie, la pêche, le tourisme, la santé et la biodiversité.



Porteur :

CA Marne et Gondoire



Bénéfices Climat-Air-Energie			
Adaptation au changement climatique			
Amélioration de la qualité de l'air			
Réduction de la consommation d'énergie			
Réduction des émissions de GES			
Energies renouvelables			
Mobilisation et sensibilisation des acteurs			



Mesures

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Mesure supplémentaire
D.4.1	Promouvoir les plantes les moins consommatrices d'eau	X	X					
D.4.2	Etudier et inciter la récupération d'eau de pluie sur les bâtiments publics et privés		X	X	X	X	X	
D.4.3	Faire une cartographie des puits locaux et étudier leur qualité		X	X	X	X	X	
D.4.4	Etudier la vulnérabilité du territoire au changement climatique		X	X	X	X	X	



Indicateurs de résultat et objectifs associés

Indicateurs de résultat	Objectifs
Consommation d'eau/habitant sur le territoire (tous usages confondus)	Diminution de 5%



Operations et politiques liées

PPEANP, SCOT, SDAGEP, Zonage des eaux pluviales



Préconisations environnementales



Budget estimé

Investissement Fonctionnement (total réparti sur 6 ans)
 150 000 €



Ressources utiles

Mesure D.4.1 Promouvoir les plantes les moins consommatrices d'eau

Description

Accompagner les agriculteurs, particuliers et gestionnaires d'espaces verts et aménageurs dans le choix de plantes résistantes à la sécheresse/peu consommatrices d'eau via les documents d'urbanismes



Calendrier : Court terme



Role de la CA : Anime



Pilote/Service en charge : Environnement



Partenaires : Chambre d'agriculture, agriculteurs, communes, SEME, associations locales

Indicateur de suivi	Objectif
Nombre de particuliers/agriculteurs accompagnés sur la thématique	20 par an
Moyens humains	Moyens financiers
👤	💰

Mesure D.4.2 Etudier et inciter la récupération d'eau de pluie sur les bâtiments publics et privés

Description

- Identifier la réglementation et le potentiel concernant l'installation de récupérateurs d'eau de pluie sur les bâtiments publics
- inciter aussi les entreprises pour la réutilisation dans l'usage du bâtiment (toilettes...), mais aussi arrosage des espaces verts



Calendrier : Court terme



Role de la CA : Met en oeuvre



Pilote/Service en charge : Environnement, services techniques



Partenaires : Communes

Indicateur de suivi	Objectif
Identification du potentiel	Potentiel identifié et projet pilote
Moyens humains	Moyens financiers
👤	💰💰

Mesure D.4.3 Faire une cartographie des puits locaux et étudier leur qualité

Description

Etudier les puits locaux et envisager la réhabilitation de ceux pollués



Calendrier : Court terme



Role de la CA : Suit



Pilote/Service en charge : Environnement, services techniques



Partenaires : AESN

Indicateur de suivi	Objectif
Réalisation de la cartographie	Cartographie réalisée
Moyens humains	Moyens financiers
👤	💰

Mesure D.4.4 Etudier la vulnérabilité du territoire au changement climatique

Description

Une étude analyse la vulnérabilité au changement climatique du territoire, et particulièrement la vulnérabilité des activités dans le champ de compétences de la collectivité (notamment inondation) Prévoir un plan d'action en cas de sécheresse : priorités, acteurs à impliquer, savoir réagir dans l'urgence, anticiper les besoins en eau...
- identification de quelques actions phares d'adaptation (et affectation des ressources nécessaires), correspondant aux enjeux prioritaires ressortant de l'étude de vulnérabilité (lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols, systèmes de rafraichissements passifs...)



Calendrier : Court terme



Role de la CA : Met en oeuvre



Pilote/Service en charge : Environnement



Partenaires :

Indicateur de suivi	Objectif
étude de différents aspects de vulnérabilité au changement climatique	étude réalisées
Moyens humains	Moyens financiers
👤	💰💰



Priorité : 1

> CTE Orientation 3



Contexte :

L'usage de produits phytosanitaires peut participer à dégrader la qualité de l'eau et de l'air. Les pesticides utilisés par les particuliers (jardinage, traitement des animaux) ou par les municipalités (entretien des parcs, des cimetières ou de la voirie) se retrouvent en partie dans l'air. Cette action vis à lutter contre ce type pollution.



Porteur :

CA Marne et Gondoire



Bénéfices Climat-Air-Energie			
Adaptation au changement climatique			
Amélioration de la qualité de l'air			
Réduction de la consommation d'énergie			
Réduction des émissions de GES			
Energies renouvelables			
Mobilisation et sensibilisation des acteurs			



Mesures

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Mesure supplémentaire
D.5.1	Continuer d'accompagner et sensibiliser les différents acteurs du territoire à la diminution des intrants	X	X	X	X	X	X	



Indicateurs de résultat et objectifs associés

Indicateurs de résultat	Objectifs
Qualité de l'air , données AIRPARIF et étude spécifique	Amélioration de la qualité de l'air sur le territoire (à préciser)



Operations et politiques liées

PLU, PLH



Préconisations environnementales



Budget estimé

Investissement Fonctionnement (total réparti sur 6 ans)
60 000 €



Ressources utiles

ORP, Observatoire des Résidus et Pesticides
AIRPARIF

Mesure D.5.1 Continuer d'accompagner et sensibiliser les différents acteurs du territoire à la diminution des intrants

Description

Réaliser des actions de sensibilisation sur le 0 phyto auprès des habitants dans la continuité des actions conduites
Continuer d'accompagner les gestionnaires et élus du territoire sur le thème "0 phyto"
Accompagner le monde agricole sur la réduction des intrants.
Mener des études sur la qualité de l'air



Calendrier :

Court terme



Role de la CA :

Anime



Pilote/Service en charge :

Environnement



Partenaires :

Communes, chambre agri, SEME, Département, AEV, AESN

Indicateur de suivi	Objectif
Nombre d'actions de sensibilisation réalisées	2 actions par an
Moyens humains	Moyens financiers
	€



Priorité : 1



Contexte :

Il existe aujourd'hui une demande croissante en agromatériaux dans le secteur du bâtiment en Ile-de-France. Développer ces filières innovantes sur le territoire peut permettre de diversifier les sources de revenus des agriculteurs et de développer des cultures respectueuses de l'environnement qui pourront alimenter localement des projets d'écორénovation. La mise en place de parcelles d'expérimentation et la formation des agriculteurs sur ces sujets peuvent faire émerger de nouveaux projets locaux.



Porteur :

CA Marne et Gondoire



Bénéfices Climat-Air-Energie

Adaptation au changement climatique			
Amélioration de la qualité de l'air	■	■	
Réduction de la consommation d'énergie	■		
Réduction des émissions de GES	■	■	
Energies renouvelables			
Mobilisation et sensibilisation des acteurs	■		



Mesures

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Mesure supplémentaire
D.6.1	Soutenir les agriculteurs évoluant vers la culture de produits utilisables comme matériaux biosourcés			X	X	X	X	



Indicateurs de résultat et objectifs associés

Indicateurs de résultat	Objectifs
Nombre d'agriculteurs accompagnés dans leur transition vers de nouvelles filières	A préciser



Operations et politiques liées

PPEANP, SCOT



Préconisations environnementales



Budget estimé

Investissement Fonctionnement (total réparti sur 6 ans)
60 000 €



Ressources utiles

Planète Chanvre

Description

- Identifier avec la Chambre d'Agriculture les potentiels en terme d'agromatériaux sur le territoire.
 - Soutenir l'émergence de filières innovantes de matériaux biosourcés/agromatériaux (ex : chanvre, en partenariat avec Planète Chanvre)
 - Soutenir l'émergence de telles filières de la production locale jusqu'aux débouchés
- En lien avec les action B.1, B.5 (en particulier pour le chanvre) et F.4 (pour le miscanthus)



Calendrier :

Court terme



Role de la CA :

Anime



Pilote/Service en charge :

Environnement



Partenaires :

Agriculteurs, Chambre d'Agriculture, Planète Chanvre, entreprises BTP, Association Biomis G3, Aménageurs

Indicateur de suivi	Objectif
Identification potentiels agricoles du territoire	Potentiels agricoles identifiés, plusieurs projet de cultures innovantes en développement
Moyens humains	Moyens financiers



Priorité : 1

> CTE Orientation 2



Contexte :

La nature en ville répond aux attentes sociales des citoyens, joue un rôle reconnu dans la valorisation économique des territoires, et accueille l'essentiel de la biodiversité urbaine. C'est un facteur clé de la qualité de vie urbaine et un outil pour l'adaptation au changement climatique dans le milieu urbain. Les espaces boisés et végétalisés atténuent le phénomène d'îlot de chaleur, la pollution de l'air et assurent également le rôle de puits de carbone.



Porteur :

CA Marne et Gondoire



Bénéfices Climat-Air-Energie

Adaptation au changement climatique			
Amélioration de la qualité de l'air			
Réduction de la consommation d'énergie			
Réduction des émissions de GES			
Energies renouvelables			
Mobilisation et sensibilisation des acteurs			



Mesures

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Mesure supplémentaire
D.7.1	Développer l'agriculture urbaine et des zones à planter dans l'espace public	X	X	X				
D.7.2	Accompagner la création des jardins familiaux et partagés	X	X	X				
D.7.3	Accompagner la création de jardins dans les écoles	X	X	X				
D.7.4	Etudier l'effet des îlots de chaleur et développer la place de l'arbre en ville/ des espaces verts ouverts pour rafraîchir les zones urbaines	X	X	X				
D.7.5	Développer un schéma d'aménagement des berges de Marne	x	x	x				
D.7.6	Expérimenter et développer l'éco-pâturage			X	X	X	X	



Indicateurs de résultat et objectifs associés

Indicateurs de résultat	Objectifs	Référence 2019
Surfaces végétalisées Nombre de nouveaux espaces dédiés au jardinage ou l'agriculture urbaine (jardin partagés, zones à planter, jardins d'école)	1 ha/an végétalisé	MOS 2017



Operations et politiques liées

SCOT, PLU, PLH



Préconisations environnementales



Budget estimé

Investissement Fonctionnement (total réparti sur 6 ans)
150 000 € 150 000 €







Ressources utiles


Modèle des cours Oasis à Paris (écoles)

Mesure D.7.1 Développer l'agriculture urbaine et des zones à planter dans l'espace public

Description

- Mise en place d'un réseau d'acteurs publics permettant d'avoir une cohérence sur le territoire
 - Inciter à la création d'espaces de pleine terre (même étroits) en pieds d'immeubles ou sur les trottoirs s'ils sont assez larges, pour laisser la possibilité aux habitants/commerçants de les investir en les plantant





	Calendrier :	Court terme
	Role de la CA :	Anime
	Pilote/Service en charge :	Environnement
	Partenaires :	communes, commerçants, aménageurs


Indicateur de suivi	Objectif
Nbre de zones à planter sur le territoire, Nombre de projets d'agriculture urbaine	1-2 zones à planter par commune 5 projets d'agriculture urbaine sur le territoire
Moyens humains	Moyens financiers
	€

Mesure D.7.2 Accompagner la création des jardins familiaux et partagés

Description

Donner l'opportunité à tous les habitants du territoire d'avoir accès à un jardin au sein de leur quartiers
 Identifier des terrains dans toutes les communes et développer des jardins partagés en partenariat avec des associations locales





	Calendrier :	Court terme
	Role de la CA :	Suit
	Pilote/Service en charge :	Environnement
	Partenaires :	Communes, Associations


Indicateur de suivi	Objectif
nombre d'habitants accédant/ayant à une parcelle de jardins partagés	à préciser
Moyens humains	Moyens financiers
	€

Mesure D.7.3 Accompagner la création de jardins dans les écoles

Description

Mobiliser les écoles du territoire pour intégrer le jardin au sein des établissements. Accompagner des expérimentations dans plusieurs écoles pour ensuite diffuser ce type de projets. Cette action sera en lien avec la malle pédagogique sur l'agriculture (jardin en carré). Au delà du jardin, dans le cadre de cette action, les communes pourront également étudier la possibilité de renaturer les cours d'école (pour lutter contre les îlots de chaleur notamment), dans le cadre du projet régional REGREEN.




	Calendrier :	Court terme
	Role de la CA :	Suit
	Pilote/Service en charge :	Environnement
	Partenaires :	Communes, écoles, inspection académique


Indicateur de suivi	Objectif
Surface de jardin/zone végétalisée	à préciser
Moyens humains	Moyens financiers
	€

Mesure D.7.4 Etudier l'effet des îlots de chaleur et développer la place de l'arbre en ville/ des espaces verts ouverts pour rafraîchir les zones urbaines

Description

Réaliser des actions de végétalisation et notamment de plantation d'arbres fruitiers (lorsque cela est possible et non contraignant en terme de gestion d'espaces publics). Cette action est en lien avec la désimperméabilisation des sites en ville.

	Calendrier :	Court terme
	Role de la CA :	Met en oeuvre
	Pilote/Service en charge :	Environnement
	Partenaires :	Communes, Associations, ARB



Indicateur de suivi	Objectif
Nbre d'actions de végétalisation notamment avec des arbres fruitiers	5 actions par an
Moyens humains	Moyens financiers
	€

Mesure D.7.5 Développer un schéma d'aménagement des berges de Marne

Description

Dans la continuité des aménagements des berges à Pomponne Thorigny, Dampmart et Lagny sur Marne, établir un schéma global d'aménagement des berges de la Marne de l'amont (Jablins) à l'aval tant d'un point de vue écologique que loisirs (communication entre les berges, ponton de pêche, liaisons douces), etc.





	Calendrier :	Court terme
	Role de la CA :	Met en oeuvre
	Pilote/Service en charge :	Environnement
	Partenaires :	Communes, AESN, Département, base de loisirs de jablins, région IDF



Indicateur de suivi	Objectif
Réalisation du schéma d'aménagement	Schéma d'aménagement réalisé
Moyens humains	Moyens financiers
	

Mesure D.7.6 Expérimenter et développer l'éco-pâturage

Description

Développer l'éco-pâturage comme solution d'entretien des espaces verts afin de favoriser une gestion différenciée et moins artificialisante. Dupliquer les expériences déjà en place dans certaines communes (Saint Thibault).

	Calendrier :	Court terme
	Role de la CA :	anime
	Pilote/Service en charge :	Environnement
	Partenaires :	communes, gestionnaires espaces verts

Indicateur de suivi	Objectif
Surfaces gérées en écopâturage	1-2 espaces verts pilotes puis diffusion de la pratique dans l'ensemble des communes
Moyens humains	Moyens financiers
	



Priorité : 2



Contexte :

Les écosystèmes sont des alliés incontournables de la lutte contre les dérèglements climatiques. Cette action vise à protéger les espèces en danger et lutter contre les espèces invasives. De manière générale, il s'agit de susciter l'envie d'agir pour la préservation de la biodiversité sur le territoire.



Porteur :

CA Marne et Gondoire



Bénéfices Climat-Air-Energie			
Adaptation au changement climatique			
Amélioration de la qualité de l'air			
Réduction de la consommation d'énergie			
Réduction des émissions de GES			
Energies renouvelables			
Mobilisation et sensibilisation des acteurs			



Mesures

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Mesure supplémentaire
D.8.1	Préserver les corridors écologiques via les trames vertes et bleues	X	X	X	X	X	X	
D.8.2	Valoriser le patrimoine naturel existant	X	X	X	X	X	X	
D.8.3	Lutter contre la prolifération des frelons asiatiques	X	X	X	X	X	X	
D.8.4	Favoriser les plantes mellifères	X	X	X	X	X	X	



Indicateurs de résultat et objectifs associés

Indicateurs de résultat	Objectifs	Référence 2019
Nb d'interventions sur les frelons asiatiques Inventaires FF Suivi sur des spots régulier du nb d'espèces	A préciser	



Operations et politiques liées

SCOT, PPEANP, PLU



Préconisations environnementales



Budget estimé

Investissement 30 000 € Fonctionnement (total réparti sur 6 ans) 30 000 €



Ressources utiles

Schéma Régional de Cohérence Écologique d'Ile de France

Mesure D.8.1 Préserver les corridors écologiques via les trames vertes et bleues

Description

La préservation et la restauration des continuités écologiques sont des principes majeurs du PPEANP.
-Mettre en place de mesures de résorption des points de blocage des trames écologiques identifiés sur le territoire afin de protéger la biodiversité



Calendrier : Court terme



Role de la CA : Anime



Pilote/Service en charge : Environnement



Partenaires : ONF, AEV, Communes, Chambre d'agriculture, LPO, ARB

Indicateur de suivi	Objectif
A préciser	A préciser
Moyens humains	Moyens financiers

Mesure D.8.2 Valoriser le patrimoine naturel existant

Description

- Travailler avec l'Office du tourisme et Seine et Marne Environnement pour faire connaître le patrimoine naturel de Marne et Gondoire.
- Continuer les actions de sensibilisation type "Ateliers de la Biodiversité"
- Identifier et soutenir les initiatives de tourisme vert
- Proposer de nouvelles animations (Journée mondiale des zones humides...)



Calendrier : Court terme



Role de la CA : Anime



Pilote/Service en charge : Environnement



Partenaires : Office du tourisme, Seine et Marne Attractivité

Indicateur de suivi	Objectif
Nombre d'évènements au sujet de la biodiversité nombre de participants	Minimum 1 journée Biodiversité Participation croissante
Moyens humains	Moyens financiers

Mesure D.8.3 Lutter contre la prolifération des frelons asiatiques

Description

Eviter la prolifération des frelons asiatiques en prenant en charge la destruction des nids.
Mise en place par Marne et Gondoire d'une convention avec GDSA pour permettre l'intervention d'un professionnel dans le retrait des nids de frelon gratuitement pour les habitants.



Calendrier : Court terme



Role de la CA : anime



Pilote/Service en charge : Environnement



Partenaires : GDSA

Indicateur de suivi	Objectif
Nombre d'interventions pour destruction de nids	A préciser
Moyens humains	Moyens financiers

Mesure D.8.4 Favoriser les plantes mellifères

Description

Continuer la mise à disposition de graines mellifères aux agriculteurs du territoire et aux communes. Réfléchir à étendre la mesure aux associations et habitants



Calendrier : Court terme



Role de la CA : Anime



Pilote/Service en charge : Environnement



Partenaires : Communes

Indicateur de suivi	Objectif
Augmentation de la surface plantée	15 ha semés
Moyens humains	Moyens financiers



Priorité : 1

> CTE Orientation 3



Contexte :

La transition écologique demande des compétences et connaissances nouvelles. Les formations aux métiers d'avenir sont à développer dès aujourd'hui pour favoriser l'économie locale. Cette action vise à accompagner et former les entreprises, artisans et jeunes du territoire aux métiers porteurs.



Porteur :

CA Marne et Gondoire



Bénéfices Climat-Air-Energie

Adaptation au changement climatique			
Amélioration de la qualité de l'air			
Réduction de la consommation d'énergie			
Réduction des émissions de GES			
Energies renouvelables			
Mobilisation et sensibilisation des acteurs			



Mesures

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Mesure supplémentaire
E.1.1	Valoriser et encourager le développement de formations aux métiers "durables"							X



Indicateurs de résultat et objectifs associés

Indicateurs de résultat	Objectifs
Nombre de formation proposées sur le territoire correspondant aux besoins du territoire pour mettre en œuvre sa stratégie climat	En augmentation



Operations et politiques liées



Préconisations environnementales



Budget estimé

Investissement Fonctionnement (total réparti sur 6 ans)
 60 000 €



Ressources utiles

NégaWatt (DORÉMI)

Mesure E.1.1 Valoriser et encourager le développement de formations aux métiers "durables"

Description

Identifier et communiquer sur toutes les formations menant vers des métiers durables ou initiatives de ce type (lycée, formations professionnalisantes)
Encourager le développement de formations de reconversion vers les métiers « durables ».



Calendrier :

Mesure supplémentaire (long terme)



Role de la CA :

Suit



Pilote/Service en charge :

développement économique



Partenaires :

Education Nationale, établissements scolaires, Chmabre des métiers, Pôle Emploi

Indicateur de suivi	Objectif
Nombre de formation proposées sur le territoire correspondant aux besoins du territoire pour mettre en œuvre sa stratégie climat	En augmentation
Moyens humains	Moyens financiers



Priorité : 2



Contexte :

Agir à l'échelle d'une zone d'activité permet de toucher plusieurs acteurs économiques à la fois. Cela peut permettre de mutualiser les efforts et d'organiser des solutions collectives pour réduire l'impact global de la zone d'activité.



Porteur :

CA Marne et Gondoire



Bénéfices Climat-Air-Energie			
Adaptation au changement climatique			
Amélioration de la qualité de l'air			
Réduction de la consommation d'énergie			
Réduction des émissions de GES			
Energies renouvelables			
Mobilisation et sensibilisation des acteurs			



Mesures

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Mesure supplémentaire
E.2.1	Assurer la promotion des Plan de Déplacement Inter-Entreprise	X	X					
E.2.2	Inciter à la végétalisation des toitures			X	X	X	X	
E.2.3	Aménager des jardins au sein des ZAE			X	X	X	X	



Indicateurs de résultat et objectifs associés

Indicateurs de résultat	Objectifs
Nombre de zones d'activité concernées	L'ensemble des zones d'activité ont été étudiées et sensibilisées



Operations et politiques liées

PLD, SCOT



Préconisations environnementales



Budget estimé

Investissement Fonctionnement (total réparti sur 6 ans)
60 000 €



Ressources utiles

Mesure E.2.1 Assurer la promotion des Plan de Déplacement Inter-Entreprise

Description

Communiquer et accompagner les ZAE dans la réalisation avec le SIT de PDIE (Plan de Déplacements Inter-Entreprise)
Proposer / faciliter l'utilisation des alternatives à la voiture individuelle (favoriser le covoiturage, l'accessibilité cyclable, développer la desserte en bus...)



Calendrier : Moyen terme



Role de la CA : Anime



Pilote/Service en charge : Développement économique



Partenaires : CCI, entreprises, SIT, IDFM

Indicateur de suivi	Objectif
Nombre de plans de déplacements réalisés	En augmentation
Moyens humains	Moyens financiers
👤	💰

Mesure E.2.2 Inciter à la végétalisation des toitures

Description

Promouvoir des projets de végétalisation de toitures sur les zones d'activité du territoire



Calendrier : Moyen terme



Role de la CA : Suit



Pilote/Service en charge : Stratégie et développement du territoire



Partenaires : Communes

Indicateur de suivi	Objectif
Nombre de projets de végétalisation dans les zones d'activité	5 projets
Moyens humains	Moyens financiers
👤	💰

Mesure E.2.3 Aménager des jardins au sein des ZAE

Description

Identifier les espaces dans les ZAE qui pourraient accueillir des jardins permettant de créer des points de rencontre agréables dans ces zones.
Prévoir ces espaces dès la conception des zones d'activité.



Calendrier : Moyen terme



Role de la CA : Suit



Pilote/Service en charge : Stratégie et développement du territoire



Partenaires : Entreprises, aménageurs

Indicateur de suivi	Objectif
Nombre de jardins	Toutes les ZAE pouvant accueillir un jardin ont végétalisé un espace dans cet objectif
Moyens humains	Moyens financiers
👤	💰



Priorité : **1**

> CTE Orientation 3



Contexte :

L'économie circulaire permet d'éviter les gaspillages et de repenser le modèle de production. Développer l'économie circulaire consiste à identifier, au sein de son process/son activité pour une entreprise ou au sein de son mode de vie pour un particulier, ce qui pourrait être réutilisé ou recyclé plutôt que jeté, être d'occasion plutôt que neuf, etc. Ces interactions peuvent être favorisées à l'échelle de zones d'activités entre entreprises, à l'échelle de quartier ou de bassin de vie pour les particuliers.



Porteur :

CA Marne et Gondoire



Partenaires :

CCI, entreprises



Bénéfices Climat-Air-Energie

Adaptation au changement climatique	■		
Amélioration de la qualité de l'air	■		
Réduction de la consommation d'énergie	■	■	
Réduction des émissions de GES	■	■	
Energies renouvelables			
Mobilisation et sensibilisation des acteurs	■		



Mesures

		2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Mesure supplémentaire
E.3.1	Créer une plateforme de mise en relation pour favoriser la rencontre et l'échange des acteurs économiques				X	X	X	X	
E.3.2	Développer le réemploi	X	X	X					
E.3.3	Etudier le système de consigne				X	X	X	X	



Indicateurs de résultat et objectifs associés

Indicateurs de résultat	Objectifs
Quantité de déchets produits sur le territoire	Diminution de la quantité de déchets Augmentation du réemploi



Operations et politiques liées

convention CCI/CMA



Préconisations environnementales



Budget estimé

Investissement 100 000 € Fonctionnement (total réparti sur 6 ans) 60 000 €



Ressources utiles

Mesure E.3.1 Créer une plateforme de mise en relation pour favoriser la rencontre et l'échange des acteurs économiques

Description

- Cartographier les déchets / ressources disponibles sur le territoire avec l'aide de la CCI et Chambre des métiers.
- Mettre en relation les entreprises afin de mutualiser les achats
- Partager / échanger les déchets (le déchet d'une filière peut être une ressource pour une autre filière)



Calendrier : Court terme



Role de la CA : Anime



Pilote/Service en charge : Développement économique



Partenaires : CCI, CMA, SIETREM

Indicateur de suivi	Objectif
Création de la plateforme	Plateforme créée
Moyens humains	Moyens financiers

Mesure E.3.2 Développer le réemploi

Description

- Créer des boîtes à dons dans l'espace public.
- Développer les « Repair cafés » pour développer la culture de la réparation et récupération de pièces détachées (vélos, informatique, électroménager...)
- Installer des points de collecte de livres, jeux, etc.
- Créer une ressourcerie (projet à l'étude à Thorigny)



Calendrier : Moyen terme



Role de la CA : Suit



Pilote/Service en charge : Développement économique



Partenaires : Communes

Indicateur de suivi	Objectif
Créer une zone test de repair café, Nombre de lieu de réemploi développés sur le territoire (ressourcerie etc...)	Au moins une ressourcerie
Moyens humains	Moyens financiers

Mesure E.3.3 Etudier le système de consigne

Description

Etudier la possibilité de réintroduire un système de consigne sur le territoire (verre, caisses bois, aluminium...) et organiser des expérimentations en partenariat avec certains acteurs économiques locaux.



Calendrier : Moyen terme



Role de la CA : Suit



Pilote/Service en charge : Développement économique



Partenaires : SIETREM, communes

Indicateur de suivi	Objectif
Réalisation d'une étude	Etude réalisée
Moyens humains	Moyens financiers



Priorité : 1



Contexte :

L'engagement des acteurs publics dans des démarches d'achats responsables peut avoir un fort effet de levier. Le fait d'inclure des critères environnementaux et sociaux dans la sélection des achats des collectivités permet de soutenir des acteurs locaux responsables et de montrer l'exemple aux autres acteurs économiques du territoire. Cela assure une cohérence entre le fonctionnement des organismes publics et le PCAET dont ils sont porteurs.



Porteur :

CA Marne et Gondoire



Bénéfices Climat-Air-Energie

Adaptation au changement climatique			
Amélioration de la qualité de l'air			
Réduction de la consommation d'énergie			
Réduction des émissions de GES			
Energies renouvelables			
Mobilisation et sensibilisation des acteurs			



Mesures

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Mesure supplémentaire
E.4.1	Adopter une politique d'achats publics responsables			X	X	X	X	



Indicateurs de résultat et objectifs associés

Indicateurs de résultat	Objectifs
Réalisation d'une politique d'achat responsable	Politique d'achat responsable adoptée



Operations et politiques liées



Préconisations environnementales



Budget estimé

Investissement Fonctionnement (total réparti sur 6 ans)



Ressources utiles

Plan national d'aciton pour les achats publics durables (2015-2020)
 Rapidd , réseau des administrations publiques intégrant le développement durable

Mesure E.4.1 Adopter une politique d'achats publics responsables

Description

-Revoir les critères d'attribution : sur-pondération des critères favorables à la lutte contre le changement climatique (qualité de la chaîne d'approvisionnement, engagements écologiques, politique RSE, etc.)
-Lutter contre le plastique (utilisations de verres, tasses, couverts réutilisables, etc.)
-Changer de fournisseur d'énergie, banque, mutuelle, assurance pour des acteurs économiques choisis sur des critères responsables.



Calendrier :

Moyen terme



Role de la CA :

Met en oeuvre



Pilote/Service en charge :

Commande publique



Partenaires :

Communes

Indicateur de suivi	Objectif
Réalisation d'une politique d'achat responsable	Politique d'achat responsable adoptée
Moyens humains	Moyens financiers



Priorité : 1



Contexte :

Une consommation responsable prend en compte les impacts sociaux et environnementaux d'un produit durant tout son cycle de vie lors d'un acte d'achat. L'objectif de cette action est d'accompagner les différents acteurs du territoire (commerces, citoyens, restaurateurs...) pour développer l'offre de produits et services responsables.



Porteur :

CA Marne et Gondoire



Bénéfices Climat-Air-Energie



Bénéfices Climat-Air-Energie			
Adaptation au changement climatique			
Amélioration de la qualité de l'air			
Réduction de la consommation d'énergie			
Réduction des émissions de GES			
Energies renouvelables			
Mobilisation et sensibilisation des acteurs			



Mesures

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Mesure supplémentaire
E.5.1	Etudier l'ensemble des mesures de lutte contre le gaspillage alimentaire et mettre en place un plan innovant				X	X	X	
E.5.2	Développer la culture du vrac dans les magasins de proximité				X	X	X	
E.5.3	Favoriser les zones de circulation apaisées dans les centres-villes et aux abords des écoles	X	X	X				
E.5.4	Accompagner le développement de services innovants favorisant le développement des commerces de proximité	X	X	X	X	X	X	
E.5.5	Revitaliser les commerces de proximité en favorisant l'émergence et l'animation de réseaux de commerçants locaux	X	X	X	X	X	X	



Indicateurs de résultat et objectifs associés

Indicateurs de résultat	Objectifs
Emissions du secteur transport (transport de marchandises et trajets quotidiens courses)	Diminution des émissions



Operations et politiques liées

PAT, convention CCI/CMA



Préconisations environnementales



Budget estimé

Investissement Fonctionnement (total réparti sur 6 ans)
 60 000 €








Ressources utiles

Mesure E.5.1 Etudier l'ensemble des mesures de lutte contre le gaspillage alimentaire et mettre en place un plan innovant

Description

Passer notamment par les cantines scolaires, expérimentations dans quelques cantines pilote (pesées, tables de tri etc...)
Etudier les solutions de gestion d'inventaires avec les acteurs économiques pertinents.
Travailler avec des acteurs comme Zero Waste France, pour développer des initiatives de sensibilisation ou de soutien aux acteurs engagés.





	Calendrier :	Court terme
	Role de la CA :	Anime
	Pilote/Service en charge :	Environnement
	Partenaires :	SIETREM, associations


Indicateur de suivi	Objectif
A préciser	A préciser
Moyens humains	Moyens financiers
	③ ⑤

Mesure E.5.2 Développer la culture du vrac dans les magasins de proximité

Description

Fournir aux commerçants des contenants (sacs, boîtes, tupperwares, bouteilles...) pour limiter les emballages (exemple de Brive-la-Gaillarde).
Communiquer auprès des commerçants (sur les limites de leurs obligations en terme d'hygiène du contenant) pour favoriser l'acceptation des contenants apportés par le client. Réfléchir au déploiement d'un logo local "je viens avec mon bocal" précisant les commerces acceptant la démarche
Communiquer sur / sensibiliser / développer la charte "mon commerçant m'emballa durablement".





	Calendrier :	Court terme
	Role de la CA :	Anime
	Pilote/Service en charge :	Développement économique
	Partenaires :	commerçants


Indicateur de suivi	Objectif
Nombre de commerçants proposant la vente en vrac	A préciser une fois un premier recensement réalisé
Moyens humains	Moyens financiers
	③ ⑤

Mesure E.5.3 Favoriser les zones de circulation apaisées dans les centres-villes et aux abords des écoles

Description

Afin de favoriser la consommations dans les commerces de proximité, en centre-ville, requalifier les centre-ville en créant des zones de circulation apaisées avec notamment des accès cyclables et stationnement pour faciliter l'accès aux cyclistes et piétons.





	Calendrier :	Moyen terme
	Role de la CA :	Suit
	Pilote/Service en charge :	Stratégie et développement du territoire
	Partenaires :	Communes, commerçants


Indicateur de suivi	Objectif
Nombre de zones de circulation apaisée/zone calme	A préciser une fois
Moyens humains	Moyens financiers
	③ ⑤

Mesure E.5.4 Accompagner le développement de services innovants favorisant le développement des commerces de proximité

Description

Accompagner des expérimentations de services innovants dans des commerces de proximité
Les services favorisant le développement des commerces de proximité peuvent prendre différentes formes : drive, points relais, consignes automatiques, commerce proposant des places en coworking etc.

	Calendrier :	Court terme
	Role de la CA :	Anime
	Pilote/Service en charge :	Développement économique
	Partenaires :	CCI, CMA

Indicateur de suivi	Objectif
Nombre de nouveaux services favorisant le commerce de proximité	En augmentation
Moyens humains	Moyens financiers
	③ ⑤

Description

Recenser les réseaux d'acteurs locaux et favoriser les rencontres, créer des événements ou animation permettant les échanges



Calendrier : Court terme



Role de la CA : Anime



Pilote/Service en charge : Développement économique



Partenaires : CCI, CMA

Indicateur de suivi	Objectif
A préciser	A préciser
Moyens humains	Moyens financiers



Priorité : 1

> CTE Orientation 2



Contexte :

Réduire la production de déchets permet de limiter l'utilisation de certaines ressources naturelles, de réduire les émissions liées à la fabrication de nouveaux produits et parfois d'économiser de l'énergie et de l'argent. Cette action vise à encourager les acteurs économiques et les citoyens à la réduction, la réutilisation et la valorisation de leurs déchets.



Porteur :

SIETREM



Bénéfices Climat-Air-Energie

Adaptation au changement climatique			
Amélioration de la qualité de l'air			
Réduction de la consommation d'énergie			
Réduction des émissions de GES			
Energies renouvelables			
Mobilisation et sensibilisation des acteurs			



Mesures

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Mesure supplémentaire
E.6.1	Etudier le réaménagement des déchetteries pour favoriser le réemploi				X	X	X	
E.6.2	Empêcher / sanctionner les décharges sauvages	X	X	X	X	X	X	
E.6.3	Continuer de développer le compostage public et individuel	X	X	X				
E.6.4	Continuer à développer les équipements et la sensibilisation permettant de mieux trier et valoriser les déchets dans l'espace public	X	X	X				



Indicateurs de résultat et objectifs associés

Indicateurs de résultat	Objectifs	Référence 2019
Quantité de déchets produits sur le territoire	Diminution de la quantité de déchets Augmentation du réemploi et du recyclage	



Operations et politiques liées

Programme local préventions des déchets SIETREM (ambassadeurs du tri SIETREM)



Préconisations environnementales



Budget estimé

Investissement Fonctionnement (total réparti sur 6 ans)
100 000 €









Ressources utiles

Mesure E.6.1 Etudier le réaménagement des déchetteries pour favoriser le réemploi

Description

Les espaces de réemploi dans les déchetteries permettent de trier les objets encore utilisables et les stocker temporairement afin qu'ils puissent être récupérés par les associations locales. Une première étude sur la faisabilité de l'installation de ce type d'espace est en cours sur le territoire :
- étudier la diffusion de ce modèle dans plusieurs lieux du territoire





	Calendrier :	Court terme
	Role de la CA :	Suit
	Pilote/Service en charge :	Développement économique
	Partenaires :	SIETREM



Indicateur de suivi	Objectif
Nombre de projets à l'étude	Potentiels lieux de réemploi identifiés
Moyens humains	Moyens financiers
	

Mesure E.6.2 Empêcher / sanctionner les décharges sauvages

Description

-Surveiller les zones de dépôt sauvage potentielles
- Assurer un meilleur dialogue des acteurs publics et des syndicats sur le sujet des dépôts sauvages





	Calendrier :	Moyen terme
	Role de la CA :	Anime
	Pilote/Service en charge :	-
	Partenaires :	



Indicateur de suivi	Objectif
Décharges sauvages sur le territoire	Réduction du nombre de décharges sauvages
Moyens humains	Moyens financiers
	

Mesure E.6.3 Continuer de développer le compostage public et individuel

Description

Continuer de mettre en oeuvre les mesures de sensibilisation au compostage proposées par le SIETREM (en impliquant la CAMG et les communes) et développer de nouvelles actions autour de cette thématique:
- Sensibilisation et de la communication dans les immeubles et auprès des particuliers
- Installation de bacs à compost sur le chemin de l'école (récolte à vélo ou pédibus)
- Circulation d'un composteur mobile
- Campagne « Donne ton compost à ton voisin » pour valoriser le compost et simplifier son évacuation, notamment pour les habitants d'appartements qui n'utilisent pas leur compost





	Calendrier :	Moyen terme
	Role de la CA :	Suit
	Pilote/Service en charge :	Environnement
	Partenaires :	CAMG, communes, bailleurs



Indicateur de suivi	Objectif
Nombre de composteurs individuels/collectifs distribués/installés	En augmentation
Moyens humains	Moyens financiers
	

Mesure E.6.4 Continuer à développer les équipements et la sensibilisation permettant de mieux trier et valoriser les déchets dans l'espace public

Description

Continuer de mettre en oeuvre les mesures de sensibilisation aux bonnes consignes de tri proposées par le SIETREM (en impliquant la CAMG et les communes) et développer de nouvelles actions autour de cette thématique:
- Installer des poubelles doubles dans les espaces publics.
- Pédagogie / ateliers auprès de différents publics
- Mise à disposition de pèse-poubelles
- Valorisation des comportements vertueux
- Communiquer sur les bons gestes de tri (ambassadeurs de tri SIETREM)

	Calendrier :	Moyen terme
	Role de la CA :	Suit
	Pilote/Service en charge :	Environnement
	Partenaires :	CAMG, communes

Indicateur de suivi	Objectif
Nombre de personnes sensibilisées, nombre d'équipements de tri installés	A préciser
Moyens humains	Moyens financiers
	



Priorité : 1

> CTE Orientation 4



Contexte :

Un fort potentiel a été identifié sur le territoire en ce qui concerne la production d'énergie par des installations solaires (photovoltaïques et thermiques). L'orientation fixée par Marne et Gondoire est de développer massivement ce type de projets sur le territoire en commençant par mieux connaître ce potentiel et en accompagnant l'émergence d'un projet citoyen.



Porteur :

CA Marne et Gondoire



Bénéfices Climat-Air-Energie

Adaptation au changement climatique			
Amélioration de la qualité de l'air			
Réduction de la consommation d'énergie			
Réduction des émissions de GES			
Energies renouvelables			
Mobilisation et sensibilisation des acteurs			



Mesures

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Mesure supplémentaire
F.1.1	Faire réaliser un « cadastre solaire » et en faire un outil opératoire pour développer les nouveaux équipements	X	X	X				
F.1.2	Soutenir l'installation de parcs solaire « participatifs »	X	X	X				



Indicateurs de résultat et objectifs associés

Indicateurs de résultat	Objectifs	Référence 2019
Energie produite par des installations solaires PV Energie produite par de installations solaire thermique	30 GWh 3 GWh	Moins de 1 GWh (environ 800 MWh) moins de 1 GWh



Operations et politiques liées

SCOT



Budget estimé

Investissement Fonctionnement (total réparti sur 6 ans)
150 000 € 30 000 €



Ressources utiles

Cadastre solaire de la Région - première version disponible : <https://smartidf.services/fr/potentiel-solaire>
Le ROSE et l'Institut Paris Région travaillent, pour début 2020, à une Cartoviz, qui permettra de visualiser le gisement solaire à trois niveaux : intercommunalité, commune, bâtiment.



Préconisations environnementales

Il sera nécessaire d'orienter les usagers sur des choix pertinents au vu de la qualité paysagère mais aussi concernant les matériaux utilisés en privilégiant des technologies avec une empreinte écologique faible et qui soient recyclables au maximum.
Pour mettre en place ces préconisations, un guide avec un cahier des charges peut être élaboré pour orienter les choix.

Mesure F.1.1 Faire réaliser un « cadastre solaire » et en faire un outil opératoire pour développer les nouveaux équipements

Description

- Proposer à tous les habitants de le consulter, les accompagner dans leur projet, si leur habitat est susceptible d'accueillir des panneaux solaires
- Identifier les surfaces importantes, susceptibles d'accueillir des panneaux, et prendre contact avec les occupants des bâtiments, pour les sensibiliser au solaire.
- Réaliser une étude sur l'ensemble des toits des bâtiments publics, et développer du solaire chaque fois que cela est possible.



Calendrier : Court terme



Role de la CA : Anime



Pilote/Service en charge : Environnement



Partenaires : Région, Conseillers FAIRE SEME, SDESM pour les études sur bâtiments intercommunaux

Indicateur de suivi	Objectif
Réalisation du cadastre solaire	Cadastre solaire réalisé
Moyens humains	Moyens financiers
	€ €

Mesure F.1.2 Soutenir l'installation de parcs solaire « participatifs »

Description

- Identifier les opportunités, les terrains disponibles, les budgets d'investissement et de fonctionnement, les financements...
- Etudier la possibilité d'alimenter / équiper les équipements de rues en solaire (Panneaux d'information, candélabres, etc.)
- Accompagner et promouvoir le projet de ferme solaire à St Thibaut des Vignes



Calendrier : Court terme



Role de la CA : Suit



Pilote/Service en charge : Environnement



Partenaires : Associations et réseaux d'énergie citoyenne, SDESM, ADEME

Indicateur de suivi	Objectif
Réalisation du recensement des opportunités (terrains, budget...), Nombre de parcs solaires participatifs installés	Recensement d'opportunités réalisé, Au moins un projet citoyen en cours de réalisation
Moyens humains	Moyens financiers
	€



Priorité : 1

> CTE Orientation 4



Contexte :

La chaleur fatale désigne l'énergie déjà présente ou piégée dans certains processus qui peut être parfois récupérée et/ou valorisée. Un projet est déjà en cours de développement (projet de réseau de chaleur du SIETREM) . Il s'agit de soutenir le développement de ce premier projet de récupération d'énergie et d'en faire émerger d'autres sur le territoire



Porteur :

CA Marne et Gondoire

Bénéfices Climat-Air-Energie			
Adaptation au changement climatique			
Amélioration de la qualité de l'air			
Réduction de la consommation d'énergie			
Réduction des émissions de GES			
Energies renouvelables			
Mobilisation et sensibilisation des acteurs			



Mesures

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Mesure supplémentaire
F.2.1	Création d'un réseau de chaleur par récupération de la chaleur fatale du SIETREM	X	X	X	X	X	X	
F.2.2	Recenser les data-centers et travailler avec leurs propriétaires pour en améliorer la performance énergétique globale					X	X	



Indicateurs de résultat et objectifs associés

Indicateurs de résultat	Objectifs	Référence 2019
Energie fournie par de la récupération de chaleur fatale sur le territoire	35 GWh par an	0,8 GWh



Operations et politiques liées



Préconisations environnementales



Budget estimé

Investissement Fonctionnement

16 000 000 € 50 000 €







Ressources utiles





Contrat de développement des énergies renouvelables (COT ENR)

Mesure F.2.1 Création d'un réseau de chaleur par récupération de la chaleur fatale du SIETREM

Description

Etude technico-économique d'opportunité de création d'un réseau de chaleur afin d'exploiter la chaleur fatale disponible réalisée: plusieurs potentiels identifiés sur les communes de Saint Thibault et Lagny
 Fin 2019- 2020, le SIETREM lance la réalisation des travaux nécessaires pour fournir la chaleur fatale pour alimenter le futur RCU
 Développement du réseau de chaleur urbain





	Calendrier :	Court terme
	Role de la CA :	Met en œuvre
	Pilote/Service en charge :	Services techniques
	Partenaires :	CAMG, ADEME, SIETREM




Indicateur de suivi	Objectif
Avancement des travaux	Travaux réalisés
Moyens humains	Moyens financiers
	  

Mesure F.2.2 Recenser les data-centers et travailler avec leurs propriétaires pour en améliorer la performance énergétique globale

Description

Recenser l'ensemble des interlocuteurs "énergie" des data centers présents sur le territoire et créer un groupe de travail sur les questions d'efficacité énergétique mais aussi d'éventuels projets de récupération de chaleur.

	Calendrier :	Court terme
	Role de la CA :	Anime
	Pilote/Service en charge :	Services techniques
	Partenaires :	Data centers

Indicateur de suivi	Objectif
Création du groupe de travail et potentiel de récupération de chaleur identifié	Groupe de travail créé et potentiels identifiés
Moyens humains	Moyens financiers
	 



Priorité : 2

> CTE Orientation 4



Contexte :

45% des consommations des bâtiments sont issues d'énergie fossile, principalement utilisées pour le chauffage. Leur combustion est fortement émettrice de gaz à effet de serre. L'une des possibilités pour réduire l'impact du chauffage est de recourir à une source d'énergie renouvelable : la géothermie.



Porteur :

CA Marne et Gondoire



Bénéfices Climat-Air-Energie

Adaptation au changement climatique			
Amélioration de la qualité de l'air			
Réduction de la consommation d'énergie			
Réduction des émissions de GES			
Energies renouvelables			
Mobilisation et sensibilisation des acteurs			



Mesures

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Mesure supplémentaire
F.3.1	Réaliser une étude fine sur les potentiels de la géothermie du territoire		X	X	X			



Indicateurs de résultat et objectifs associés

Indicateurs de résultat	Objectifs	Référence 2019
Connaissance du potentiel géothermique du territoire	Etude réalisée	



Operations et politiques liées

Développement de réseaux de chaleur sur le territoire



Budget estimé

Investissement Fonctionnement
50 000 €



Préconisations environnementales

La géothermie à grande échelle peut être la source de problématique sur les sols. Les études de faisabilité doivent techniquement intégrer la notion de risque.



Ressources utiles

Base Carmen de la DRIEE

Mesure F.3.1 Réaliser une étude fine sur les potentiels de la géothermie du territoire

Description

Etudier les opportunités de géothermie dans les gros projets d'aménagement (ZAC, quartier...)
Etudier plus finement le potentiel sur le territoire



Calendrier :

Court terme



Role de la CA :

Anime



Pilote/Service en charge :

Environnement



Partenaires :

BRGM, DRIEE

Indicateur de suivi	Objectif
Réalisation de l'étude géothermie	Etude réalisée
Moyens humains	Moyens financiers
1	5 5



Priorité : 1

> CTE Orientation 2



Contexte :

Le diagnostic du PCAET a mis en avant des potentiels de production d'énergie renouvelable issue de la biomasse significatifs sur le territoire : méthanisation agricole, biodéchets, boues d'épuration, bois énergie... Cette action vise à valoriser toutes les ressources biomasse tout en respectant le patrimoine naturel.



Porteur :

CA Marne et Gondoire



Bénéfices Climat-Air-Energie

Bénéfices Climat-Air-Energie			
Adaptation au changement climatique			
Amélioration de la qualité de l'air			
Réduction de la consommation d'énergie			
Réduction des émissions de GES			
Energies renouvelables			
Mobilisation et sensibilisation des acteurs			



Mesures

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Mesure supplémentaire
F.4.1	Etudier le potentiel méthanisable du territoire	X	X	X	X			
F.4.2	Poursuivre le projet de méthanisation des boues issues des eaux usées du SIAM	X	X	X	X			
F.4.3	Soutenir les projets de méthanisation agricole dès lors qu'ils sont bien alimentés par des déchets de production existantes	X	X					
F.4.4	Continuer à développer le bois énergie sur le territoire			X	X	X	X	



Indicateurs de résultat et objectifs associés

Indicateurs de résultat	Objectifs	Référence 2019
Energie issue de la biomasse	50 GWh	30GWh



Operations et politiques liées

[Zone grise vide]



Préconisations environnementales

Ce développement de la méthanisation peut nécessiter la construction de nouvelles infrastructures. Celles-ci devront faire l'objet d'une étude pour s'assurer de leur insertion paysagère et pour limiter leur impact sur les cohérences écologiques. Une vigilance devra aussi être portée sur l'artificialisation d'espace en intégrant des notions de génie écologique pour minimiser l'impact.



Budget estimé

Investissement	Fonctionnement
15 000 000 €	50 000 €







Ressources utiles

Etude sur le potentiel en méthanisation à l'échelle du département (2013)
 Contrat de développement des énergies renouvelables (COT ENR)
 Schéma régional Biomasse, Plan régional forêt bois 2019-2029

Mesure F.4.1 Etudier le potentiel méthanisable du territoire

Description

Etudier le potentiel méthanisable du territoire (biodéchets, agroalimentaire,...) et développer des projets de méthanisation adaptés





	Calendrier :	Court terme
	Role de la CA :	Anime
	Pilote/Service en charge :	Environnement
	Partenaires :	SIETREM, Chambre d'agriculture

Indicateur de suivi	Objectif
Réalisation de l'étude biomasse/méthanisation	Etude réalisée
Moyens humains	Moyens financiers
1	1 1

Mesure F.4.2 Poursuivre le projet de méthanisation des boues issues des eaux usées du SIAM

Description

Le SIAM réalise une unité de méthanisation des boues d'épuration (horizon 2023)
Marne et Gondoire fait connaître le projet





	Calendrier :	Court terme
	Role de la CA :	Suit
	Pilote/Service en charge :	SIAM
	Partenaires :	ADEME, CAMG

Indicateur de suivi	Objectif
Avancement des travaux	Travaux réalisés
Moyens humains	Moyens financiers
1	1 1

Mesure F.4.3 Soutenir les projets de méthanisation agricole dès lors qu'ils sont bien alimentés par des déchets de production existantes

Description

A préciser (ce qui existe déjà Chambre d'agriculture)





	Calendrier :	Court terme
	Role de la CA :	Suit
	Pilote/Service en charge :	Environnement
	Partenaires :	Chambre d'agriculture

Indicateur de suivi	Objectif
Nombre de projets de méthanisation agricole accompagnés/développés sur le territoire	A préciser
Moyens humains	Moyens financiers
1	1 1

Mesure F.4.4 Continuer à développer le bois énergie sur le territoire

Description

Faire connaître le projet de Bussy Saint Georges - chaufferie bois/biomasse dans l'écoquartier Sycomore.
Etudier la possibilité de reproduire ce type de projet sur le territoire

	Calendrier :	Mesure supplémentaire
	Role de la CA :	Suit
	Pilote/Service en charge :	Environnement
	Partenaires :	Communes, ONF, SDESM, ADEME, CRPF, DRIAAF, FNCOFOR

Indicateur de suivi	Objectif
Réalisation d'un recensement projets bois énergie sur le territoire Actions de communication	Recensement réalisé
Moyens humains	Moyens financiers
1	1 1



Priorité : 3



Contexte :

Aucun potentiel n'a été identifié sur le territoire pour l'installation d'éoliennes classiques. Or l'énergie éolienne peut également être produite dans le jardin des particuliers grâce à des éoliennes appelées éoliennes domestiques. Cette action vise à étudier le potentiel de ce type d'installation sur le territoire et d'accompagner les habitants désireux de développer les premiers sites pilotes.



Porteur :

CA Marne et Gondoire



Bénéfices Climat-Air-Energie			
Adaptation au changement climatique			
Amélioration de la qualité de l'air			
Réduction de la consommation d'énergie			
Réduction des émissions de GES			
Energies renouvelables			
Mobilisation et sensibilisation des acteurs			



Mesures

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Mesure supplémentaire
F.5.1	Mener une étude sur la possible implantation d'éoliennes en sommet d'immeuble				X	X	X	
F.5.2	Accompagner les habitants souhaitant implanter des éoliennes domestiques sur leurs terrains				X	X	X	
F.5.3	Etudier les potentiels du territoire en matière d'hydroélectricité							X



Indicateurs de résultat et objectifs associés

Indicateurs de résultat	Objectifs
Connaissance et veille sur le potentiel de l'éolien alternatif et l'hydroélectricité sur le territoire	Potentiels identifiés et projets pilotes recensés



Operations et politiques liées

SCOT



Budget estimé

Investissement Fonctionnement
50 000 €



Ressources utiles

Equihen Plage - 62
Conseillers FAIRE de Seine et Marne Environnement



Préconisations environnementales

L'action engage une réflexion et une recherche d'alternative à l'éolien classique. Il sera nécessaire de bien intégrer la notion de paysage et de sauvegarde de la biodiversité même pour un éolien « alternatif ».

Mesure F.5.1 Mener une étude sur la possible implantation d'éoliennes en sommet d'immeuble

Description

Réaliser une étude sur le potentiel de développement de projets d'éoliennes en sommet d'immeuble sur le territoire



Calendrier : Moyen terme



Role de la CA : Suit



Pilote/Service en charge : Environnement



Partenaires : SDESM, CAUE

Indicateur de suivi	Objectif
Réalisation de l'étude	Etude réalisée
Moyens humains	Moyens financiers
	€ €

Mesure F.5.2 Accompagner les habitants souhaitant implanter des éoliennes domestiques sur leurs terrains

Description

En cas d'étude positive, orienter les acteurs souhaitant développer ce type de projets vers des entreprises reconnues pour leur sérieux.



Calendrier : Moyen terme



Role de la CA : Suit



Pilote/Service en charge : Environnement



Partenaires : SEME

Indicateur de suivi	Objectif
Mise en place de la veille sur le sujet	Projets pilotes recensés et veille mise en place
Moyens humains	Moyens financiers
	€

Mesure F.5.3 Etudier les potentiels du territoire en matière d'hydroélectricité

Description

Travailler avec VNF pour identifier les points de production possible d'hydroélectricité ainsi qu'une veille sur les hydroliennes



Calendrier : Moyen terme



Role de la CA : Anime



Pilote/Service en charge : Environnement



Partenaires : VNF

Indicateur de suivi	Objectif
Réalisation de l'étude du potentiel hydroélectrique	Etude réalisée
Moyens humains	Moyens financiers
	€



Priorité : 1

> CTE Orientation 1



Contexte :

[Redacted context text]



Porteur :

CA Marne et Gondoire



Bénéfices Climat-Air-Energie

Adaptation au changement climatique			
Amélioration de la qualité de l'air			
Réduction de la consommation d'énergie			
Réduction des émissions de GES			
Energies renouvelables			
Mobilisation et sensibilisation des acteurs			



Mesures

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Mesure supplémentaire
G.1.1	Organiser des animations et des évènements sur le Bâti et l'habitat responsable	X	X	X	X			
G.1.2	Organiser une sensibilisation de proximité	X	X	X				
G.1.3	Publier et distribuer une « Charte des bons gestes »	X	X					
G.1.4	Créer une cartographie interactive des solutions écologiques locales	X	X					
G.1.5	Communiquer sur les solutions alternatives à la voiture solo et aux transports doux	X	X					
G.1.6	Sensibiliser à l'éco-conduite	X	X					
G.1.7	Proposer des activités "jardinage" pour apprendre à jardiner et organiser du lien social			X	X	X	X	
G.1.8	Faire connaître la biodiversité du territoire pour la protéger	X	X					



Indicateurs de résultat et objectifs associés

Indicateurs de résultat	Objectifs	Référence 2019
nb de foyers sensibilisés	5000 foyers sensibilisés	



Operations et politiques liées

[Redacted operations and policies]



Préconisations environnementales

[Redacted environmental recommendations]



Budget estimé

Investissement	Fonctionnement
	180 000 €






Ressources utiles



Exemple Transiscope : <https://transiscope.org>

Mesure G.1.1 Organiser des animations et des évènements sur le Bâti et l'habitat responsable

Description

- Créer un Salon de l'habitat responsable ».
- Leur offrir un diagnostic rapide de leur logement,
- les inciter à approfondir ce diagnostic, avec l'aide d'entreprises reconnues pour leur sérieux (voir ci-après)
- leur proposer éventuellement de premières solutions,



 Calendrier :	Court terme
 Role de la CA :	Anime
 Pilote/Service en charge :	Logement / habitat
 Partenaires :	Entreprises de BTP, artisans, bailleurs



Indicateur de suivi	Objectif
Nombre d'évènements/salons organisés	1-2 évènements par an
Moyens humains	Moyens financiers
	

Mesure G.1.2 Organiser une sensibilisation de proximité

Description

- Réaliser quartier par quartier des thermographies des différents bâtiments.
- Communiquer les résultats obtenus aux propriétaires. (Salon de l'Habitat responsable)
- Travailler avec le Trésor Public pour joindre à l'envoi de la taxe foncière un document de sensibilisation à la rénovation thermique – faisant connaître le service d'accompagnement à la rénovation énergétique et les évènements créés sur cette thématique.
- Sensibiliser les nouveaux propriétaires au moment de leur achat et/ou du dépôt de leur permis de construire. Travailler notamment avec les responsables des permis de construire, dans les communes, et tous les acteurs du logement et du bâtiment (agences immobilières, notaires, architectes, entreprises du BTP, etc.) – les orienter vers le service d'accompagnement à la rénovation énergétique
- Appuyer la sensibilisation sur des opérations réussies
- Organiser des opérations de sensibilisation itinérantes, notamment dans les quartiers repérés comme particulièrement énergivores ("climato-bus")
- Organiser dans les quartiers d'habitat collectif des « Réunions Tu Perds Watts » - en pied d'immeuble ou en appartements -, permettant une véritable sensibilisation aux économies réalisables.
- Créer une maison témoin, ouverte aux scolaires et aux habitants, permettant de sensibiliser aux économies d'énergie dans l'habitat.
- Identifier des « ambassadeurs » qui porteront les sujets Climat lors des évènements organisés sur le territoire (salons, festivals, etc.)
- Favoriser les réunions de quartier (fêtes des voisins et autres initiatives)
- Organiser des « challenges » entre familles.





 Calendrier :	Court terme
 Role de la CA :	Suit
 Pilote/Service en charge :	Logement / habitat
 Partenaires :	Communes, agences immobilières, architectes, entreprises du BTP, SEME



Indicateur de suivi	Objectif
Nombre de quartiers sensibilisés Nombre de citoyens sensibilisés, nombre de familles accompagnées,	5000 foyers sensibilisés
Moyens humains	Moyens financiers
	

Mesure G.1.3 Publier et distribuer une « Charte des bons gestes »

Description

- Travailler avec l'Ademe pour que ce document donne des estimations des économies de CO2... et d'argent, que permet chaque bon geste.
- Indiquer des ratios de consommation (par M2, par type d'habitat, etc.) permettant à chacun de situer ses consommations.
- Distribuer ce guide lors d'opérations de sensibilisation itinérantes.
- Equiper les mairies et tous les acteurs publics d'un kit Changement climatique - (écogestes, mobilité, habitat...)
- Mettre à disposition du public les différentes revues traitant des « maisons écologiques » (dans les médiathèques, bibliothèques, etc.
- Les informer des moyens dont ils disposent pour mesurer leurs consommations d'énergie et d'eau.





 Calendrier :	Court terme
 Role de la CA :	Suit
 Pilote/Service en charge :	Logement / habitat, environnement
 Partenaires :	SEME



Indicateur de suivi	Objectif
Nombre de guides et outils de communication édités	Guide d'écogestes diffusé
Moyens humains	Moyens financiers
	

Mesure G.1.4 Créer une cartographie interactive des solutions écologiques locales

Description

- Cette action vise à faciliter l'accès à l'information des solutions et initiatives écologiques locales, et d'informer sur les projets réalisés ou à venir sur le territoire. Pour cela, la CA a pour projet de réaliser une cartographie interactive. Liste non-exhaustive des thématiques :
- Mobilité (maison des mobilités, autopartage, parking covoiturage, ...)
 - Association locale (incroyable comestible, ...)
 - Circuit court (fermes, cueillette, paniers salariés, marchés ...)
 - Gestion des déchets (Points de collecte et compostage, recyclerie, repair café,...)
 - Jardins partagés et familiaux
 - Système vélo (parking, piste cyclable, atelier réparation, ...)
 - Lien social (mix city, maison de quartier, ...)


 Calendrier :	Court terme
 Role de la CA :	Anime
 Pilote/Service en charge :	Environnement
 Partenaires :	Communes, Associations


Indicateur de suivi	Objectif
Création d'une cartographie	cartographie en ligne
Moyens humains	Moyens financiers
	

Mesure G.1.5 Communiquer sur les solutions alternatives à la voiture solo et aux transports doux

Description

- Création d'une plateforme unique
- Mettre en place des bus vélo pour encourager cette pratique, notamment en complément du pédibus scolaire (utilisation des Rosalies couvertes pour les plus longues distances ou dans les périodes plus fraîches et/ou intempéries)
- Proposer aux auto-écoles de développer un module parcours vélo en ville obligatoire dans le cadre de leurs formations au permis de conduire – ceci afin que les futurs automobilistes prennent mieux conscience des risques que la voiture fait peser sur les cyclistes.
- Organiser des challenges et défis (exemple : le mois du vélo)





 Calendrier :	Court terme
 Role de la CA :	Anime
 Pilote/Service en charge :	Stratégie et développement du territoire
 Partenaires :	Maisons des mobilités


Indicateur de suivi	Objectif
Nombre d'actions de sensibilisations réalisés	A préciser
Moyens humains	Moyens financiers
	①

Mesure G.1.6 Sensibiliser à l'éco-conduite

Description

- Communiquer : affichage, parutions presse, témoignages, etc.
- Faire en sorte que les auto-écoles soient prescriptrices de l'éco-conduite
- Organisation de formations dans les communes
- Proposer une incitation financière pour les jeunes : prise en charge d'une partie du coût du permis de conduire lorsqu'une formation à l'éco-conduite est validée
- Développer les stages éco-conduite dans les entreprises et auprès de Pôle Emploi





 Calendrier :	Court terme
 Role de la CA :	Anime
 Pilote/Service en charge :	Stratégie et développement du territoire
 Partenaires :	Auto écoles, entreprises


Indicateur de suivi	Objectif
Nombre de formations Nombre d'actions de communication	A préciser
Moyens humains	Moyens financiers
	①

Mesure G.1.7 Proposer des activités "jardinage" pour apprendre à jardiner et organiser du lien social

Description

- Organiser des journées de formation à la gestion différenciée, y compris pour les particuliers.
 Jour des jardins permettant d'organiser :
 -Des cours de jardinage
 -Des sensibilisations au bio
 -Des cours de cuisine de produits venus de la ferme
 -Des bourses aux plantes...





 Calendrier :	Moyen terme
 Role de la CA :	Anime
 Pilote/Service en charge :	-
 Partenaires :	Associations et clubs dans les communes


Indicateur de suivi	Objectif
Nbre de clubs	1 par commune
Moyens humains	Moyens financiers
	①

Mesure G.1.8 Faire connaître la biodiversité du territoire pour la protéger

Description

- Organiser un inventaire participatif de la biodiversité
- Mettre en ligne de façon continue l'avancement de cet inventaire
- Organiser des visites biodiversité, sur le territoire

 Calendrier :	Moyen terme
 Role de la CA :	Anime
 Pilote/Service en charge :	Environnement
 Partenaires :	Associations , SEME, Département

Indicateur de suivi	Objectif
Création de l'inventaire participatif	Inventaire créé
Moyens humains	Moyens financiers
	①



Priorité : 1

> CTE Orientation 1



Contexte :

Dans toute action de sensibilisation, passer par les jeunes générations permet non seulement de transmettre des bons réflexes très tôt mais également de toucher l'ensemble d'un foyer à travers les enfants du ménage. Cette action vise à permettre aux jeunes publics de comprendre les enjeux climatiques et d'apprendre les bonnes pratiques permettant l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.



Porteur :

CA Marne et Gondoire



Bénéfices Climat-Air-Energie			
Adaptation au changement climatique			
Amélioration de la qualité de l'air			
Réduction de la consommation d'énergie			
Réduction des émissions de GES			
Energies renouvelables			
Mobilisation et sensibilisation des acteurs			



Mesures

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Mesure supplémentaire
G.2.1	Favoriser la sensibilisation systématique au sein de l'enseignement général	X	X	X				
G.2.2	Renforcer le matériel pédagogique des établissements scolaires en matière de développement durable	X	X	X				



Indicateurs de résultat et objectifs associés

Indicateurs de résultat	Objectifs
Nombre d'écoles participant à la sensibilisation Climat	L'ensemble des écoles du territoire



Operations et politiques liées



Préconisations environnementales



Budget estimé

Investissement	Fonctionnement
	50 000 €



Ressources utiles

Label E3D

Mesure G.2.1 Favoriser la sensibilisation systématique au sein de l'enseignement général

Description

- Se rapprocher de la région et de l'Etat pour travailler sur le sujet.
- Créer des « Clubs du développement durable » ou « Citoyens en herbe » dans le cadre des activités périscolaires.
- Développer le rôle de relais / chef d'orchestre de la Com Com sur ces questions.
- Multiplier les sensibilisations des enfants aux déchets. Installer des tables de tri dès la primaire pour sensibiliser et faire prendre les bonnes habitudes très jeunes



Calendrier : Moyen terme



Role de la CA : Suit



Pilote/Service en charge : EnvironnementPolitique de la ville



Partenaires : région, éducation nationale, écoles

Indicateur de suivi	Objectif
Nombre d'écoles participant à la sensibilisation Climat	L'ensemble des écoles du territoire
Moyens humains	Moyens financiers

Mesure G.2.2 Renforcer le matériel pédagogique des établissements scolaires en matière de développement durable

Description

- Constituer une « ludothèque durable » à l'échelle du territoire, permettant à chaque école de bénéficier de jeux éducatifs sur le développement durable.
- Créer un service de bus vert (climato-bus), permettant d'organiser de façon itinérante toute une série de sensibilisation des scolaires.



Calendrier : Court terme



Role de la CA : Anime



Pilote/Service en charge : environnement



Partenaires : Communes et écoles, Département, région

Indicateur de suivi	Objectif
Nombre d'écoles participant à la sensibilisation Climat	L'ensemble des écoles du territoire
Moyens humains	Moyens financiers



Priorité : 1

> CTE Orientation 3



Contexte :

Cette action vise à les mobiliser les acteurs économiques territoriaux dans la dynamique du PCAET, pour les entraîner dans une démarche de transition énergétique.



Porteur :

CA Marne et Gondoire



Bénéfices Climat-Air-Energie			
Adaptation au changement climatique			
Amélioration de la qualité de l'air			
Réduction de la consommation d'énergie			
Réduction des émissions de GES			
Energies renouvelables			
Mobilisation et sensibilisation des acteurs			



Mesures

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Mesure supplémentaire
G.3.1	Sensibiliser les chefs d'entreprises et les salariés aux enjeux climatiques	X	X					
G.3.2	Encourager les communes à inclure dans leurs PLP des limites sur la publicité dans l'espace public et dans les commerces			X	X	X	X	
G.3.3	Inciter les PME à rendre leur activité plus durable et responsable, et valoriser les entreprises vertueuses			X	X	X	X	
G.3.4	Créer un label « Économie d'énergie »			X	X	X	X	
G.3.5	Recenser et valoriser les démarches et labels existants dans le secteur de la restauration et de l'alimentation			X	X	X	X	



Indicateurs de résultat et objectifs associés

Indicateurs de résultat	Objectifs	Référence 2019
Réduction des émissions du secteur tertiaire et industrie Réduction des consommations d'énergie du secteur tertiaire et industrie	Tertiaire : -15GWh par rapport à 2015 -1 800 tCO2e Industrie : -38GWh par rapport à 2015 -9000 tCO2e	Tertiaire : 500 GWh 49 000 tCO2e Industrie : 260 GWh 62 800 tCO2e



Operations et politiques liées



Préconisations environnementales



Budget estimé

Investissement Fonctionnement
50 000 €







Ressources utiles



TPE/PME gagnantes sur tous les coûts (CCI)

Mesure G.3.1 Sensibiliser les chefs d'entreprises et les salariés aux enjeux climatiques

Description

Proposer aux entreprises des formations de leurs personnels aux enjeux climatiques et aux économies d'énergie. Sensibiliser les acteurs économiques aux économies d'énergie et notamment à l'extinction des panneaux lumineux la nuit.





 Calendrier :	Court terme
 Role de la CA :	Anime
 Pilote/Service en charge :	Environnement
 Partenaires :	CCI, CMA



Indicateur de suivi	Objectif
Nombre d'entreprises sensibilisées	A préciser (convention CCI)
Moyens humains	Moyens financiers
	

Mesure G.3.2 Encourager les communes à inclure dans leurs PLP des limites sur la publicité dans l'espace public et dans les commerces

Description

Etudier les initiatives de limitation de la publicité de l'espace public afin de changer les comportements vis-à-vis de la consommation. Réaliser des expérimentations autorisant l'affichage publicitaire uniquement pour des commerces de proximité ou des campagnes de sensibilisation. Exemple : Ville de Grenoble





 Calendrier :	Moyen terme
 Role de la CA :	Met en oeuvre
 Pilote/Service en charge :	Stratégie et développement du territoire
 Partenaires :	Communes



Indicateur de suivi	Objectif
Nombre de communes sensibilisées	Toutes les communes
Moyens humains	Moyens financiers
	

Mesure G.3.3 Inciter les PME à rendre leur activité plus durable et responsable, et valoriser les entreprises vertueuses

Description

Tenter de mutualiser une offre à bas coût pour la réalisation d'audits énergétiques. Animer les zones d'activité. Intégrer un espace Climat / RSE dans le service territorial en charge de la transition écologique du territoire pour valoriser les actions du territoire et les entreprises vertueuses. Promouvoir les entreprises ambitieuses et innovantes dans leur politique RSE.





 Calendrier :	Moyen terme
 Role de la CA :	Anime
 Pilote/Service en charge :	Développement économique
 Partenaires :	CCI, CMA



Indicateur de suivi	Objectif
Nombre d'entreprises sensibilisées	A préciser (convention CCI)
Moyens humains	Moyens financiers
	

Mesure G.3.4 Créer un label « Économie d'énergie »

Description

Lier l'obtention d'un label vert attribué aux entreprises méritantes à la réalisation préalable d'un audit énergétique.





 Calendrier :	Moyen terme
 Role de la CA :	Anime
 Pilote/Service en charge :	Développement économique
 Partenaires :	CCI, CMA



Indicateur de suivi	Objectif
Recensement des entreprises exemplaires et communication autour d'un label	Entreprises locales exemplaires identifiées et actions de communication réalisées
Moyens humains	Moyens financiers
	

Mesure G.3.5 Recenser et valoriser les démarches et labels existants dans le secteur de la restauration et de l'alimentation

Description

- Labels produits locaux, bio et/ou de saison
- Associations et ateliers pédagogiques
- Créer une rubrique dédiée à ces sujets sur le site de la CA
- Encourager la création de menus végétariens
- Valoriser les démarches limitant le gaspillage alimentaire (buffets, valorisation des invendus, doggy bags, etc.)

 Calendrier :	Moyen terme
 Role de la CA :	Anime
 Pilote/Service en charge :	Environnement
 Partenaires :	Restaurateurs locaux

Indicateur de suivi	Objectif
Nombre d'ateliers	A préciser
Moyens humains	Moyens financiers
	



Priorité : **1**



Contexte :

Afin d'insuffler une dynamique à l'ensemble du territoire et de s'assurer que l'administration et les services publics sont moteurs sur les sujets du PCAET, il convient de former et sensibiliser l'ensemble des agents et des élus.



Porteur :

CA Marne et Gondoire



Bénéfices Climat-Air-Energie			
Adaptation au changement climatique			
Amélioration de la qualité de l'air			
Réduction de la consommation d'énergie			
Réduction des émissions de GES			
Energies renouvelables			
Mobilisation et sensibilisation des acteurs			



Mesures

		2020	2021	2022	2023	2024	2025	Mesure supplémentaire
G.4.1	Accompagner les élus et les agents dans la pratique des éco-gestes quotidiens	X	X	X				
G.4.2	Formaliser le plan de formation/sensibilisation des agents et des élus	X	X	X				
G.4.3	Proposer une offre de formation de type "Eco-drive" aux agents				X	X	X	
G.4.4	Informers les espaces verts des communes sur les pratiques durables et responsables	X	X	X				



Indicateurs de résultat et objectifs associés

Indicateurs de résultat	Objectifs
Nombre d'élus et agents formés aux enjeux climatiques	Tous les élus et agents sont formés



Operations et politiques liées

Echo'logique



Préconisations environnementales



Budget estimé

Investissement Fonctionnement
50 000 €



Ressources utiles

Mesure G.4.1 Accompagner les élus et les agents dans la pratique des éco-gestes quotidiens

Description

Les élus et les agents sont accompagnés dans la pratique des éco-gestes quotidiens (politique de numérisation des documents, impression recto-verso, extinction des lumières et des ordinateurs, etc.). Mise en oeuvre de mesures de sobriété identifiées grâce au Bilan GES (Patrimoine et Compétences)



Calendrier :

Court terme



Role de la CA :

Met en oeuvre



Pilote/Service en charge :

Environnement



Partenaires :

-

Indicateur de suivi	Objectif
Diffusion d'un guide d'éco-gestes	guide d'éco-gestes diffusé
Moyens humains	Moyens financiers

Mesure G.4.2 Formaliser le plan de formation/sensibilisation des agents et des élus

Description

- Un plan de formation/sensibilisation est décliné pour chacun (techniciens, directeurs, élus, ...) en fonction de ses besoins et de son degré d'implication dans l'atteinte des objectifs du programme d'actions climat air énergie de la collectivité et du territoire.
- dans la liste des formations proposées, celles en lien avec le climat, l'air ou l'énergie sont variées et bien visibles
- la collectivité encourage réellement les activités de formation/sensibilisation (prend les frais à sa charge, attribue le temps nécessaire)
- les élus participent régulièrement à des visites de site, des conférences, etc.
- Le plan de formation (formations proposées) et le bilan quantitatif et qualitatif des formations (nombre de sessions, nombre d'inscrits, évaluation de la satisfaction des stagiaires, ...) est porté à connaissance de l'ensemble des services de la collectivité.
- l'efficacité des formations/sensibilisation est suivie et mesurée à travers des indicateurs spécifiques (évaluation des acquis de la formation, évaluation du passage à l'action suite à la formation, enquête de satisfaction,



Calendrier :

Court terme



Role de la CA :

Met en oeuvre



Pilote/Service en charge :

Environnement



Partenaires :

-

Indicateur de suivi	Objectif
Elaboration du plan de formation	Plan de formation élaboré et appliqué
Moyens humains	Moyens financiers

Mesure G.4.3 Proposer une offre de formation de type "Eco-drive" aux agents

Description

Ces formations sont proposées à tous les agents et le suivi de ces formations se fait notamment pour les collaborateurs parcourant beaucoup de kilomètres.



Calendrier :

Court terme



Role de la CA :

Met en oeuvre



Pilote/Service en charge :

Environnement



Partenaires :

-

Indicateur de suivi	Objectif
Nombre d'agents de la CA formés à l'écoconduite,	A préciser
Moyens humains	Moyens financiers

Mesure G.4.4 Informer les espaces verts des communes sur les pratiques durables et responsables

Description

- Augmenter le nombre de participants aux Atelier de la biodiversité organisés depuis 2014 par la CA



Calendrier :

Court terme



Role de la CA :

Met en oeuvre



Pilote/Service en charge :

Environnement



Partenaires :

Communes, SEME, ARB

Indicateur de suivi	Objectif
Nombre de communes appliquant des pratiques durables	Tous les espaces verts sont gérés durablement
Moyens humains	Moyens financiers